

**LE MONDE CAROLINGIEN.
PROBLEMATIQUES & ENJEUX :
DES MEROVINGIENS AUX
CAROLINGIENS.**

Rappel bibliographique.

INÉDIT

Geneviève Bührer-Thierry

Charles Mériaux

481

LA FRANCE AVANT LA FRANCE

HISTOIRE DE FRANCE
Sous la direction de JOËL CORNETTE

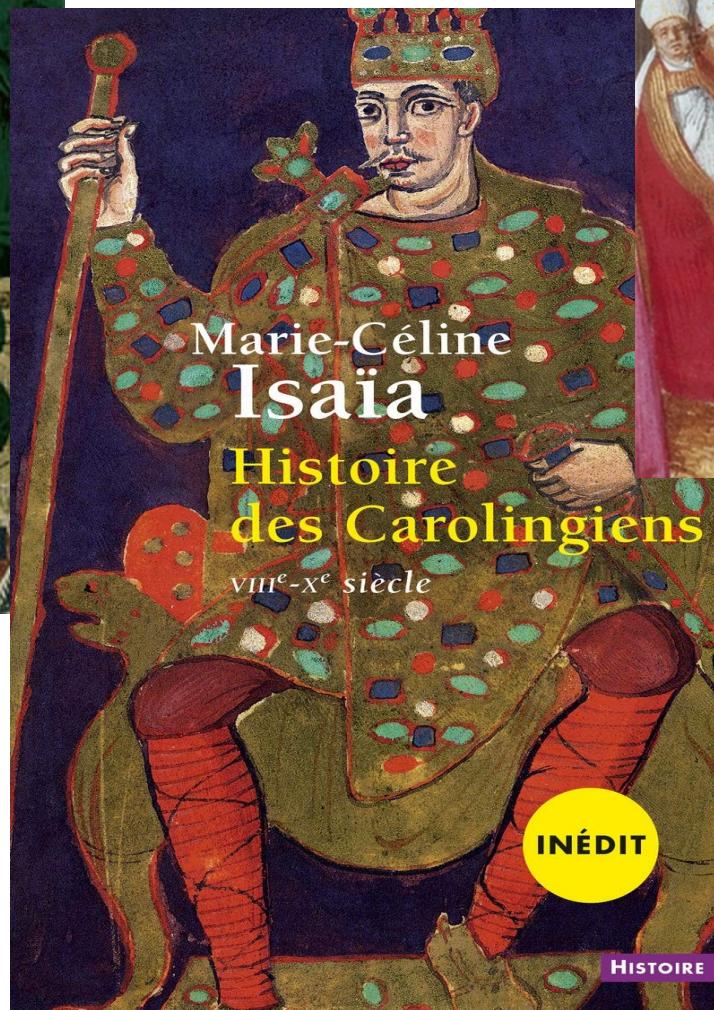
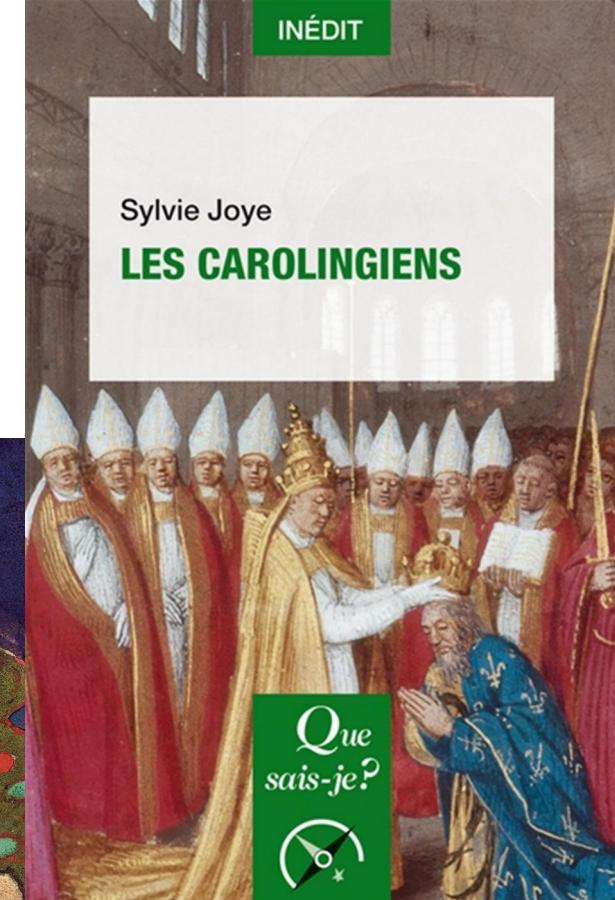
888

Belin



Sylvie Joye

LES CAROLINGIENS



Pourquoi étudier l'époque carolingienne ?

L'Empire carolingien à la mort de Charlemagne (814)



3 novembre 1944

La division française SS- "Charlemagne" groupe toutes les énergies

Une ordonnance du Reichsführer-SS Himmler vient de réunir sous le titre unique de Division " Charlemagne " les anciennes formations de la L. V. F. de la Waffen-SS, des volontaires Français de la Kriegsmarine, de l'Organisation Todt et de la NSKK.

Cette division est placée sous le commandement du général Puaud, ancien chef de la Légion des Volontaires Français contre le Bolchevisme qui combatit vaillamment pendant trois ans sur le front de l'Est.

Afin d'unifier sous une même direction toutes les tendances politiques qui existent dans les rangs de ces anciens mouvements, le Reichsführer a désigné Joseph Darnand comme chef politique et responsable de la Division " Charlemagne " après un couvernement français.



=> *Instrumentalisation de l'histoire par les politiques...*

Valeurs actuelles, 18 septembre 2018 :

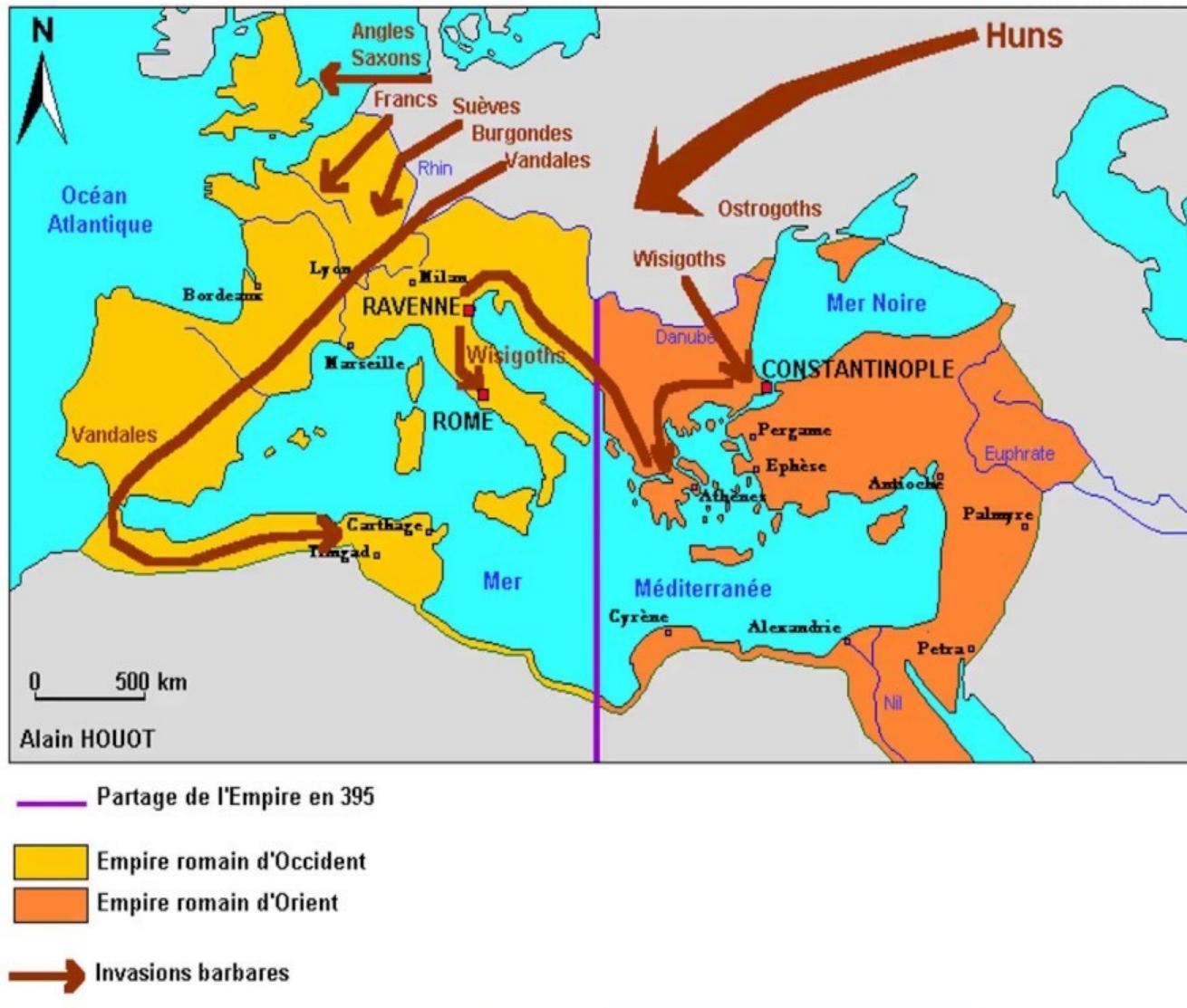
[Le journaliste] - Vous expliquez dans votre livre que le rejet de l'islam a forgé la conscience européenne. Est-ce l'abandon du christianisme qui empêche à nouveau ce rejet, ou est-ce que la forte islamisation va provoquer le réveil identitaire ?

[Eric Zemmour] -Je développe l'idée d'un livre remarquable d'Henri Pirenne qui s'appelle Mahomet et Charlemagne et qui explique qu'il n'y aurait jamais eu d'empire d'Occident s'il n'y avait pas eu l'islam pour couper le grand Empire romain.

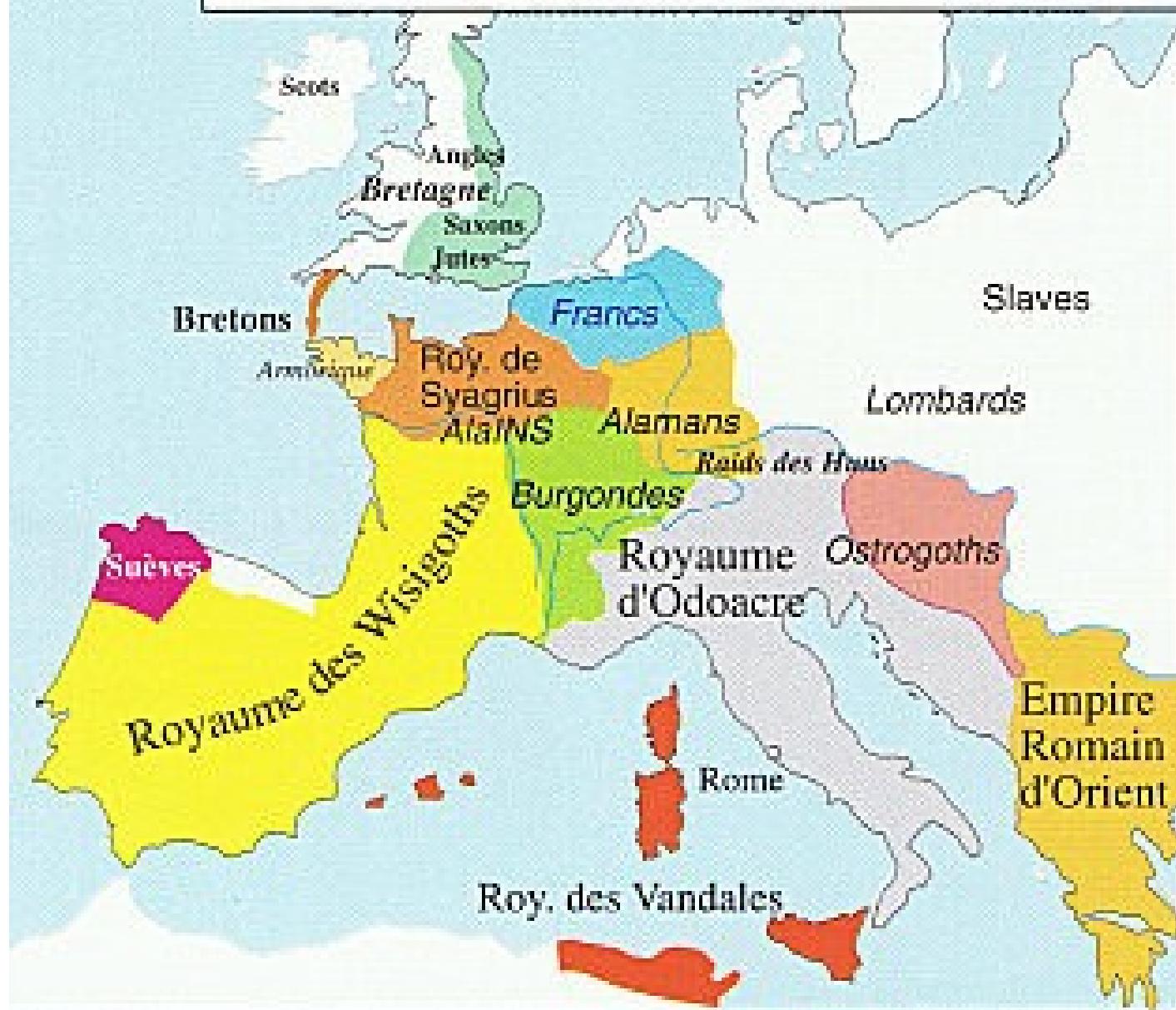
Introduction : le « premier Moyen-Age », une rupture ?

1- Quand le Moyen-Age débute-t-il ?

La partage de l'Empire romain et les grandes invasions



476 Fin de l'empire romain



L'OCCIDENT ROMAIN EN 475

- Zones sous contrôle impérial de Julius Nepos
- Zones faisant allégeance théorique à l'empire
- Régions abandonnées
- Royaumes indépendants



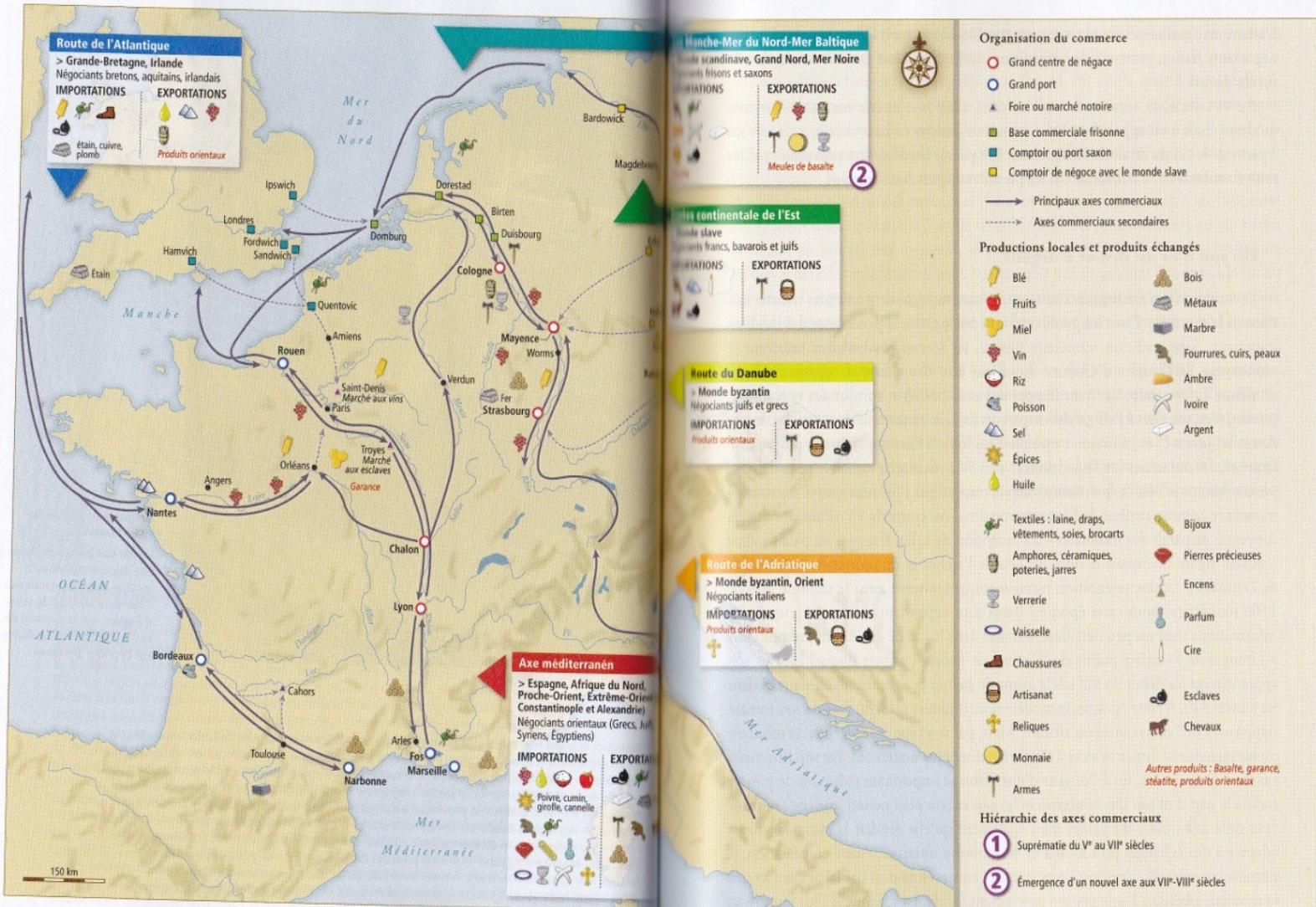
2- Quand la Chrétienté médiéval naît-elle ?



Tiers de sous d'or au nom de Clovis II et d'Éloi.

BnF.





Les échanges à longue distance en Gaule mérovingienne

Pro dō amur & p xp̄i an poble & nro commun
saluament. dist di q̄n a uante. in quancl̄
saur & podir medunat. si saluar aic̄o.
est meon fradre karlo. & in ad iudha.
& in ead huna cosa. sicu om p dreit son
fradra saluar dist. In o quid il mi ait
si fazet. Et ab ludher nul plaid nunquam
prindrai qui meon uol est. meon fradre
karlo in domno sit. Quod cu lothaire
explesse. karolus cūdus et lingua sicut
eade uerba restatus est.

In godes minna indurhō xpani folches.
indunser bedhero gealnissi. fōndesē
moda ge fram mordessō framso mir got
geuuizci indumall furgibit sohal dīces
an minan bruodher soso manut rehtu
sinan bruher scal indi utha zermugess
maduo. in dimit iuberē in dītē in par
hing nege gangz. ihemans uallō uno
et cadben auerben.

Les serments de Strasbourg dans les deux langues.
BnF.

LE TEXTE DU SERMENT EN LATIN ET EN ROMAN

EN LANGUE ROMANE:

PRO DEO AMUR ET PRO CHRISTIAN POBLO
ET NOSTRO COMMUN SALVAMENT, d'ist di in
avant, in quant Deus savir et podir me
dunat, si salvarai eo cist meon fradre
Karlo et in aiudha et in cadhuma cosa,
si cum om per dreit son fradra salvar
dist, in o quid il mi altresi fazet et ab
Ludher nul plaid nunquam prindrai,
qui, meon vol, cist meon fradre Karle in
domno sit.

EN LANGUE GERMANIQUE:

IN GODES MINNA IND IN THES CHRISTIANES
FOLCHES IND UNSER BEDHERO GEHALTNISI, fon
thesemo dage fram mordessō, so fram so
mir Got geuuizci indi mahd furgibit, so
haldith thesan minan bruodher, soso
man mit rehtu sinan bruther scal, in
thiu thaz er mig so sama duo, indi mit
Ludheren in nohheiniu thing ne gegango,
the minan uuillon, imo ce scadhen
uerden. »

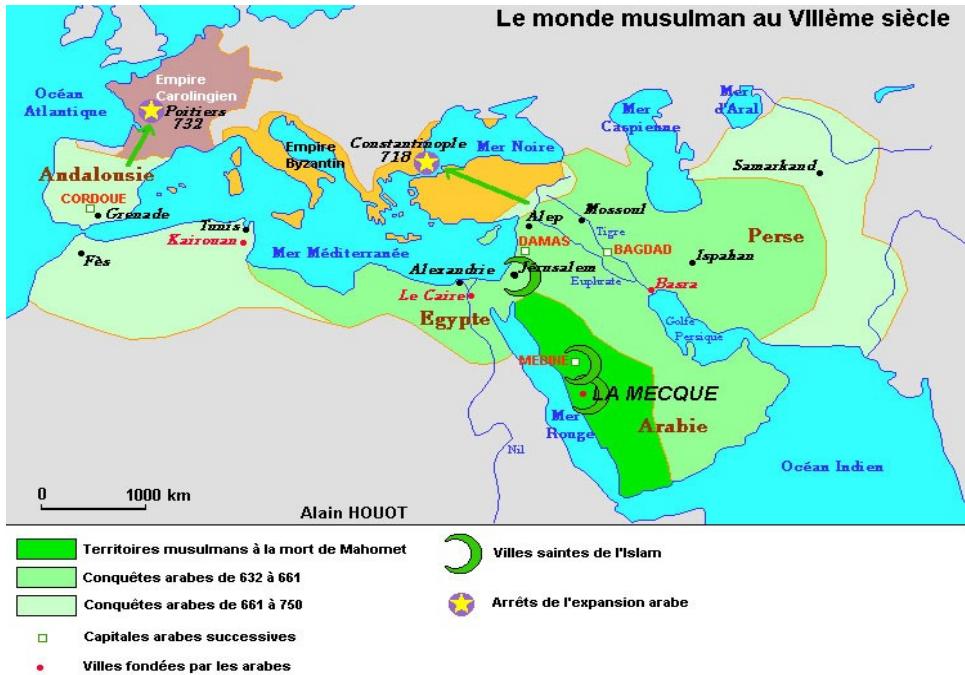
Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et notre salut commun, à partir d'aujourd'hui, et tant que Dieu me donnera savoir et pouvoir, je secourrai ce mien frère Charles par mon aide et en toute chose, comme on doit secourir son frère, selon l'équité, à condition qu'il fasse de même pour moi, et je ne tiendrai jamais avec Lothaire aucun plaid qui, de ma volonté, puisse être dommageable à mon frère Charles.

3- Une rupture plus difficile à expliquer qu'il n'y paraît.

HENRI PIRENNE

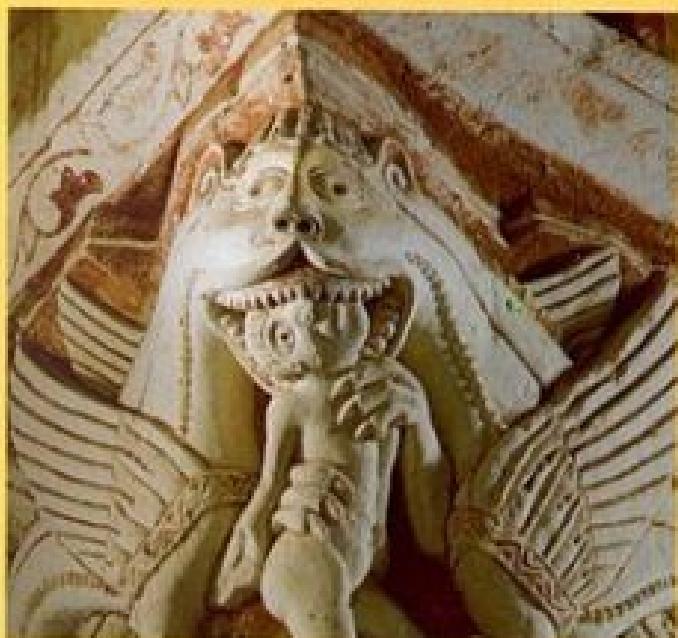
Mahomet et Charlemagne

et autres textes associés

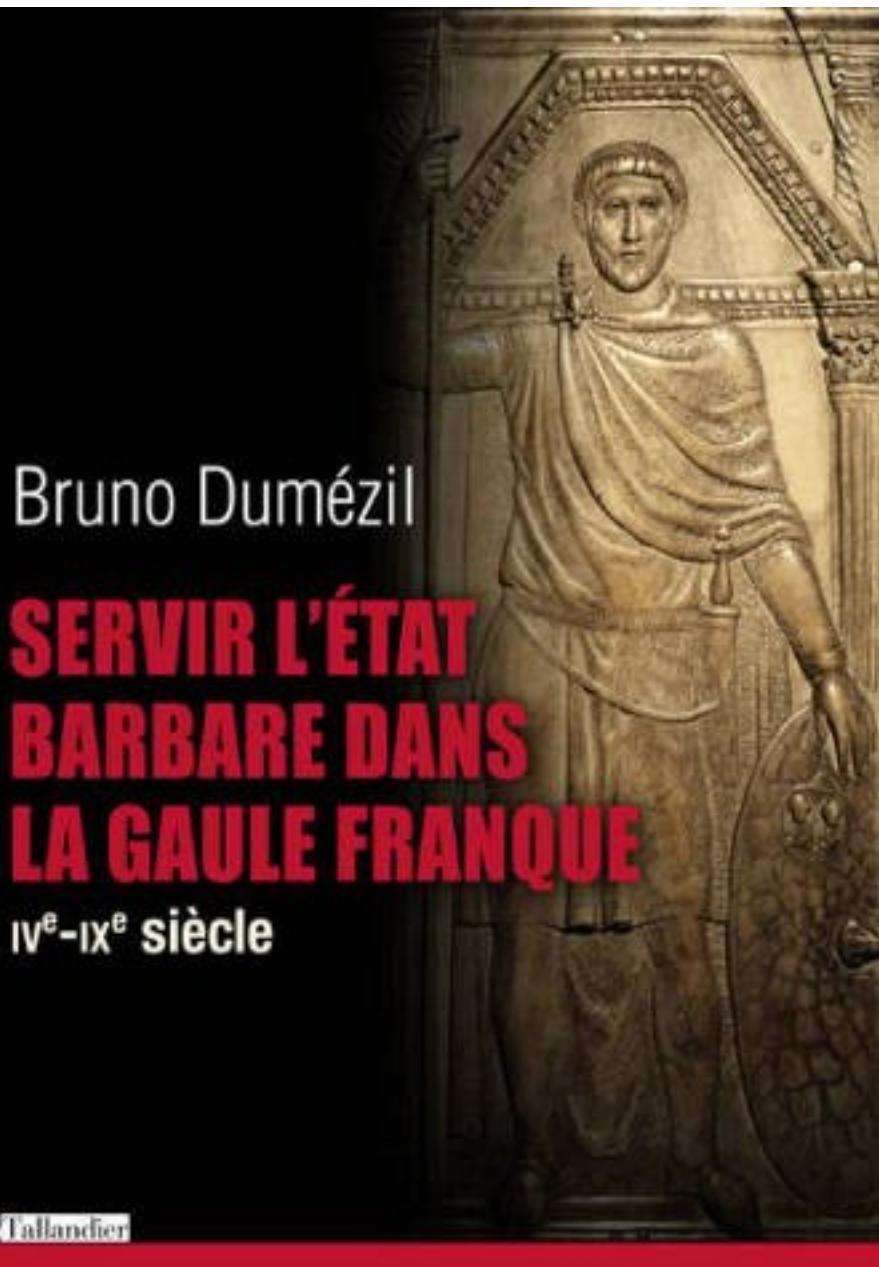


LE GOFF

LA CIVILISATION DE L'OCCIDENT MÉDIÉVAL



Champs
Flammarion



© Tallandier

Plus largement, la lente disparition du modèle du fonctionnaire ne saurait être interprétée comme un signe d'une inéluctable faillite des États barbares, que leurs budgets étriqués auraient rendus incapables de fournir un encadrement à la société. En termes purement numériques, l'administration ne connaît aucun effondrement en Gaule entre le IV^e et le IX^e siècle. Si l'on tient compte du développement des *honores* locaux, on comptait plus d'agents impériaux sous Louis le Pieux que sous Constantin. Même aux pires moments de la crise de la dynastie mérovingienne ou après l'éclatement de l'Empire carolingien, les représentants du prince se montrèrent beaucoup plus présents sur le territoire que ne l'avaient été les *judices* des empereurs romains. Évidemment, ce prince n'était pas toujours le roi. Au centralisme administratif succéda une conception parcellisée du *publicum*. À terme, les officiers d'État se trouvèrent ainsi remplacés par les vicomtes et autres vassaux d'un seigneur territorial. Mais on ne saurait à aucun moment parler de sous-encadrement des populations occidentales par les agents d'un *princeps*.

*Pourquoi est-il si difficile de comprendre que la
rupture entre Antiquité et Moyen-Age a eu lieu si
« tardivement », à l'époque carolingienne (VIIIe-
IXe siècles ap. J.-C.) ?*

=> *Avec quelles sources et dans
quel cadre chrono-spatial est-il
possible d'étudier le « moment
carolingien » (VIII^e-IX^e siècles) ?*

I- Si les Carolingiens m'étaient contés... Les sources historiques à disposition.

A- Les sources écrites : traduire le Moyen-Age carolingien sans le trahir.

1°) Des écrits à caractère juridique : chartes, capitulaires, préceptes, cartulaires, actes notariés, etc.

NOVITVS INDIVIDUIC SOCIS IN CA CONSUIC VDO SERVAC CUCS COM MODV CRÉDICI
 unus quisq; indebito tenet. & quanto quis maioris committi acceptio preferit. tanto amplius gressus tunc
 soluendi tempore constringat. Qd quia aequalitatis lex. iactoq; iusticie indecē expolscere. Apud iustissimum
 quoq; iudicē dñi. idem seruatū ipse edam inuiditū extremitate examine. Cne mēa certe reformati p̄ se fidei claudi
 care gressus astutia diabolica facit. obuiantū saluatoris parabola. prudentiū fideliū seruoz remune
 ratione. & damnatione corrupti. id taliter futurū ē. inciūangelica talioroz exactione. pelante
 Unde p̄pendere facile est. ea que nobis ad te poralē usi clementia diuina largit. non abutenda ē. quasi
 apprietary uiri usi. p̄ te dominio. & quibz multis exoccalibz. possim expolizari. brevissimi temporalis intervallo.
 Sed conditionis humanae. n̄tq; fragilitatis memoribz. & uifrua traxio. de dispensatoriō potius iure eoz nos
 cujū suscepisse recognoscēt. ita debem⁹ ea tradare intransuertis uite hui⁹ tempore. p̄ p̄ceq; dñi.
 ut se fideli administratio ē. ipso merentur frui acceſſu aliter dō. Hac ergo Odo comes considerans.
 haec meū tacit⁹ cogitationis sedulitate. reuoluens. memorabile aliq; atq; ad p̄fec̄tu posterioris
 accommodum. a p̄phō dō placuit. quime genitiae legatis benignitate. meū propriae lūi. sc̄ti
 comp̄m. aē dignissim⁹ op̄eris dispositio. Sicut maria quide debent. sed ad maiora non adeo
 sum⁹ ad p̄fessi. qd impromtu fuit. supra flumen ligat⁹. uixta ciuitatem Tugomiam p̄nā
 aedificare decreui. ubi inundantis aque tempore. multos noueram rapidi amnis impetu permisit
 Cne post tanti op̄eri consummatiō. ab eterna mercede. que sola causa fuit incepit lucris temporalis
 appetitu priuauerit. dī instiūtu. quime passis non est mortali labore. sī digna remuneratio frustari. uxorisq;
 meritoria. cui etiā iſtanciā delabore plurimo op̄ hoc uidet̄ ē. p̄fec̄tu. ex p̄agafum hoc. ex aucto
 ritate dñi mei regi hamici placuit facere. qm̄is posteris innescat. quarilibz p̄sumatur homines
 omniū ordinū atq; officiū. siue ex equis. siue in dīgenz. siue per eis. siue mercator. siue pedrach
 siue equites. siue pueri. siue diuites. siue cū plauſibz. siue cum omibz. uacuis siue uimenteris. ut quibz li. bel
 animalibz. siue quecū. modo rite agant. absq; illas pemt̄ telonei exactione liberā p̄ipsum
 pontē transuendi. p̄oles concedentibz. habere facultatē. Qd imp̄petua firmitate uiolatum p̄maneat.
 p̄pria manu sub scripti. filiat⁹ q; meoz manibz. confirmandū tradidi. quos etiam remuneratio j̄st
 meū fieri particeps volui. quosq; confirmingando subscrutisunt cujusq; n̄t̄ primates. quos nomina
 inferius habentur. Sc̄ripti.

S. Odonis fr̄s regis.
 S. Eredini ep̄i.
 S. Valerianus comes.
 S. Rodulfi comes.
 S. Burchardi.
 S. Almoni.
 S. Godeonis archiepi.
 S. Beraldi ep̄i
 S. Teobaldi comes.



R
 HE
 S
 Cephalu commis.
 S. Hildegardis coniugi.
 S. Manasse commis.
 S. Rodulfi.
 S. Odonis.
 S. Hugois carnontensis.
 S. Uxelobera.
 S. Gauzbi clerici.
 S. Adolphi.
 MEDIVALE
TULLE MUNIFICENTIA

* Preceptū Karoli imperatoris De villa Chemeliaca.

A nomine sc̄e. et Individue trinitatis. Karolus grā di rex mag
na ps diuini cultus esse dnoſet. si paterne dulcedinis memoria
quē diuinoꝝ testamētorꝝ p̄cepit dignus obsequiis honorare papi
unt. Post iuc ingressum uiuile carnis affectuſ uenientiōnis
debita recolatur. Hęc quim etiam dñi exellent in sc̄i ſuis in
quibus exiſt̄ mirabilis uenerat̄ur. Atq; obitate p̄petuū cō
alit̄ cū pro ipius honore et amore comitauis fidelū munificen
cia honorant̄ur. Unde magnopere ipi uiuentes et in ipo morientes
adiuuiari nosantur. Quia p̄t nouerit om̄iū fidelū sc̄i dei ecclie
ac noſtrorꝝ p̄ſentū ſalutē ſitutorꝝ q̄ industriis quia p̄ amore
d̄t et honore dei ac ſc̄i Arnulfi preciosi cofessoris ipſius ſeu p̄ anima
remedio bone beatorꝝ recordationis domini ac genitoris nři p̄i
uidelicet Augusti Id dōuina illam m̄m uocabulo Chemeliacā
ſitam in pago moslense cū om̄ibꝫ ad eam p̄tinentibꝫ quicq; dici
uit noſtri potest p̄ſenti tradidit̄ nře precepto ad eūdem ſan
locū ubi idē b̄ſ cofessor dñi requiescat humat̄ In quo et p̄fati domi
ac genitoris nři diueq; memorie corp̄ ḡstat esse ſepultū. Et
etiam uti cunctatus ſue dicagon ſubiectū honorabilis atq; amabilis
patruis nři Diogo uenabilis ſc̄i; mettensū archiep̄ religiosa
dispositione ordiare ac custodire dignoscat̄ p̄petuo deſeruendam
q̄cedim̄ et donam̄. Itc inde ſic idē uir dñi et v̄enabilis archiep̄
carillim̄ q̄ patruis nři dispoſuerit memoria ſup̄ memorata
imo ſepiuſ memorandi domini et genitoris nři annuatim a
gat̄. Statuentes etiam itc capella in eadē villa in honore ſc̄i mar
tini cofefforis xp̄i dedicata ad uſu ſem in p̄do. Sc̄o loco de milita
tui cū om̄ibꝫ tunc ad ſe p̄tinentibꝫ om̄iꝫ integrat̄ p̄petuo ple
niter habeat̄. Unde eis uixta modū oportuna offertur utilitas.
Et nulla unquam p̄ſona de his om̄ibꝫ quicq; ab eis librare:
aut minuere p̄ſumat. Et qđ ipi cū prelato coꝝ ad ualitatem

« Précepte de Charlemagne au sujet de la villa de Cheminot et de ses dépendances, comme ci-dessus. »

Dans *Le Petit Cartulaire de Saint-Arnoul de Metz* (XIIIe-XIVe siècles).

Un exemple de charte d'époque carolingienne.

1 Au nom de la sainte et indivisible Trinité, Salomon [857-874], prince de toute la Bretagne et d'une grande partie des Gaules, sachent les évêques, prêtres, comtes, ducs, tous officiers et autres de notre dépendance, que le vénérable abbé Ritcard [du monastère de Redon], accompagné de quelques-uns de ses moines [...] s'est présenté devant nous, en notre monastère de Plélan, où était auparavant notre palais, mais que notre épouse Guenwreth et moi-même avons cédé ci-devant à l'abbé Conwoïon [abbé de Redon, 832-868], à sa prière et à celle de ses moines, pour leur servir de retraite

5 contre les invasions des Normands. [...] nous l'avons appelé « monastère de Salomon ». Là sont enterrés le révérend abbé Conwoïon et notre épouse [...]. Et pour augmenter la prospérité et la paix de toute la Bretagne, nous donnons [au monastère de Salomon] quelques choses de notre trésor : à savoir un calice d'or pur d'un travail admirable orné de 313 pierres, [...] une chasuble de prêtre précieuse brodée d'or qui m'a été donnée en cadeau par mon compère Charles [840-877] le très pieux roi des Francs ; un Evangéliaire recouvert d'ivoire et d'or [...].

Le même abbé Ritcard et ses religieux nous ont supplié de prendre sous notre protection tous les biens que nos prédécesseurs, Nominoé [845-851] et

10 Erispoé [851-857] ont donné au monastère de Redon [...]. Et afin que de ce jour personne ne puisse les troubler à ce sujet, nous voulons et ordonnons à jamais que toute affaire [...] ne puisse être agitée. [...]

12 Fait dans le pays *transilvam* à Plélan, où est le monastère de Salomon. [...] XVe jour avant les calendes de mai, l'an 869 de l'Incarnation du Seigneur.

CONSIGNES :

- 1- Par quel type de formule la charte commence-t-elle ? Qui en est l'auteur ? Qui en sont les destinataires ?
- 2- Quelle est la raison officielle de cette charte ? Quelle en est la véritable raison ?
- 3- Où cette charte est-elle rédigée ? De quand date-t-elle précisément ?



2°) Des écrits spirituels : sermons, pénitenciaires, vies de saints, etc.

« Enfin, le serviteur du Christ [l'ermite Vaast qui vient d'être nommé évêque par Clovis] découvrit les ruines d'une ancienne église, avec des nids de vipères installés entre les pans de ses murs. Là où autrefois s'élevaient les hymnes des chœurs, à présent se trouvait le repère de bêtes sauvages, et le lieu abondait tant de détritus et saletés qu'on en distinguait difficilement le restant des murs. [...] Pendant qu'il en était à répandre ses larmes amères, soudain **un ours sortit d'un trou dans les ruines**. L'homme de Dieu, indigné, lui ordonna de se retirer dans un coin sauvage et d'y chercher un repaire adéquat dans les profondeurs de la forêt, et de ne plus refranchir les bancs de la rivière. Aussi vite, l'ours s'en alla, effrayé de l'admonition, et nul ne le revit plus jamais en ces parages. »

Vie de Sain Vaast, version ré-élaborée par Alcuin (conseiller de Charlemagne d'origine anglo-saxonne, abbé de Saint-Martin de Tour à partir de 796) **vers 796-804.**

3°) Des écrits littéraires à visée historique : biographies, chroniques, etc.

Epitaphe de Rothaïde (783).

1	Moi qui gis ici, je reçus le nom de Rothaïde, Moi qui tire mon origine d'une souche très haute. En effet, mon frère, qui soumit par les armes les peuples D'Ausonie est Charles, confiant dans la force de Celui qui tonne.
5	Mon père est Pépin, né de Charles, le prince Qui terrassa le tyran agarène en un grand massacre. [...]

Source : PAUL DIACRE, *Histoire des Lombards*, vers 780/800 ap. J.-C.

Epitaphe de Rothaïde (783).

Moi qui gis ici, je reçus le nom de Rothaïde,
Moi qui tire mon origine d'une souche
très haute.
En effet, mon frère, qui soumit par les
armes les peuples
D'Ausonie est Charles, confiant dans la
force de Celui qui tonne.
Mon père est Pépin, né de Charles, le
prince
Qui terrassa le tyran agarène en un
grand massacre.
Personne ne fut plus hardi que mon
bisaïeul Pépin.
Mon trisaïeul, le puissant Anchise, tira
son nom
Du Troyen Anchise bien avant lui.
Le père qui l'engendra fut le saint et
bienheureux prélat
Arnoul, qui resplendit partout par ses
actes remarquables,
A qui des parents confiants m'ont laissée
ici.

PAUL DIACRE, *Histoire des Lombards*, vers 790/800 ap. J.-C.

Castradam duxit uxori. Quæ hildegaris apud mecensem
urbem in beati Arnulfi oratione requiecit. Pro eo duxit quod
abteo Arnulfo iam prefata regis origine duxerant. fuitu
in eorum corpora posuerunt. Num ibi humatus sine duc
regis pippinis filius. quia una Rothaide altera Hildegaris
appellata est. In quoque et senioris regis Karoli duc nibil
omnis tumulatus fuit natus. sed nec Hildegaris nec Hilde
garis quæ hildegaris matris nomine nuncupata ma
tri morienti causa subseruitur. Quia vero epiphilia
missa gloriose regis Karoli cōposita sunt. Et certe illi
Hic ergo que uicto rothaid denominatur. *lithos* *lithos* *lithos*
Quæ genus excedit numerum de germanis duco. *lithos* *lithos*
Nam nullus germanus genetus quis subdidit. armis
Ausonias karolis fratris virtute conatus.
Pipinus pater est karlo de principe ortus.
Agarenus fratru magna qui ecce tyrannus.
Pipinus pater. quo non audacter ullus.
At abbas anchisa qui duxit abillo.
Trotino insculpsa longo post tempore nomen.
Hunc genetum pater iste sacer presulq; beatus.
Arnulus muri gestus qui fulget ubiq;
Iuste spes cuius posuerunt parentes;

Testament du comte Evrard de Frioul mort en 864.

« Nous voulons que notre premier né Unroch possède tout ce dont nous avons la propriété en Lombardie et en Alémanie [...].

Fait dans le comté de Trévise, en notre domaine de Muisiestrum, en la 24^e année du règne du seigneur auguste empereur Louis. »

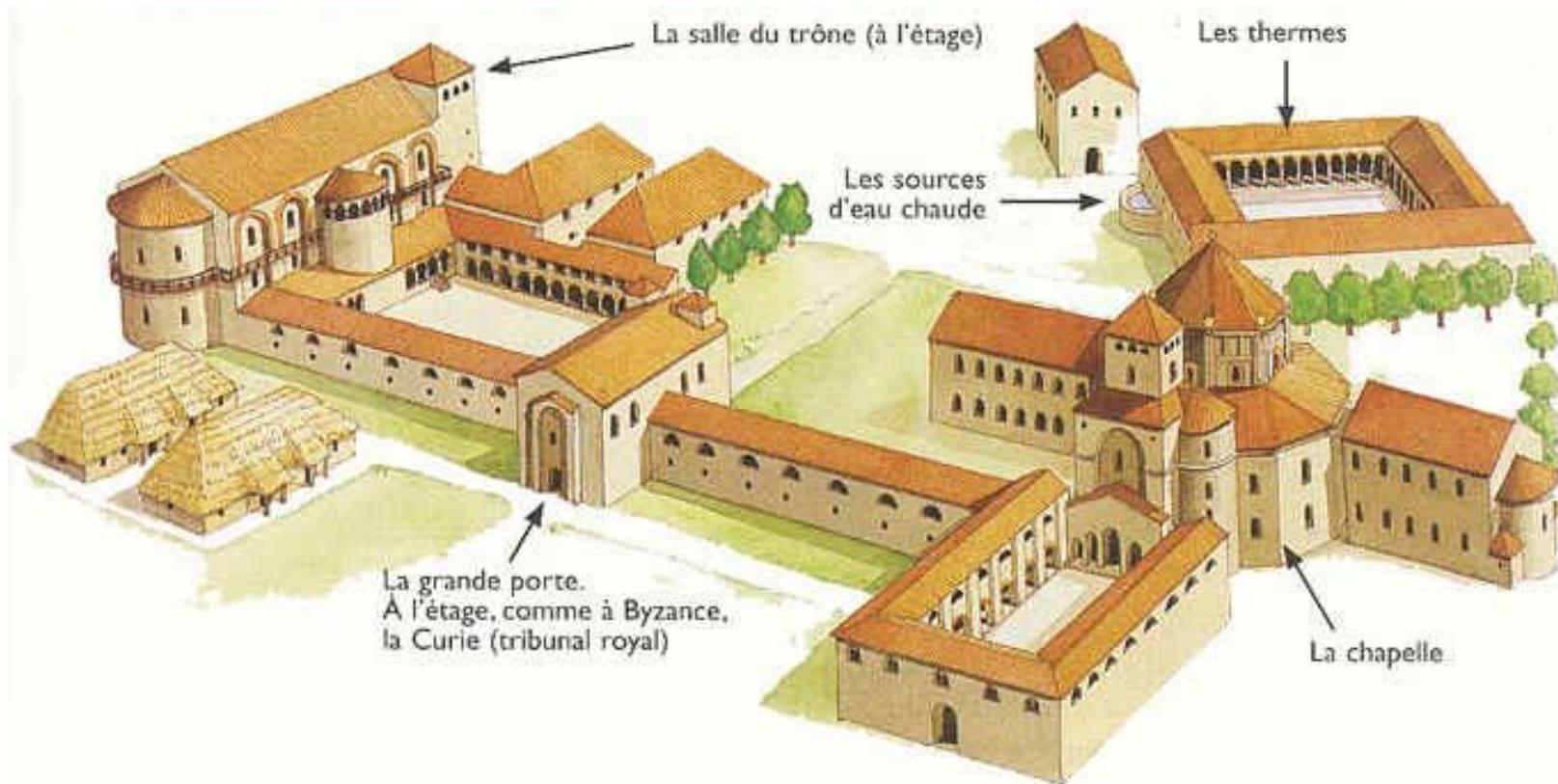
4°) Autres :
correspondances,
testaments, etc.

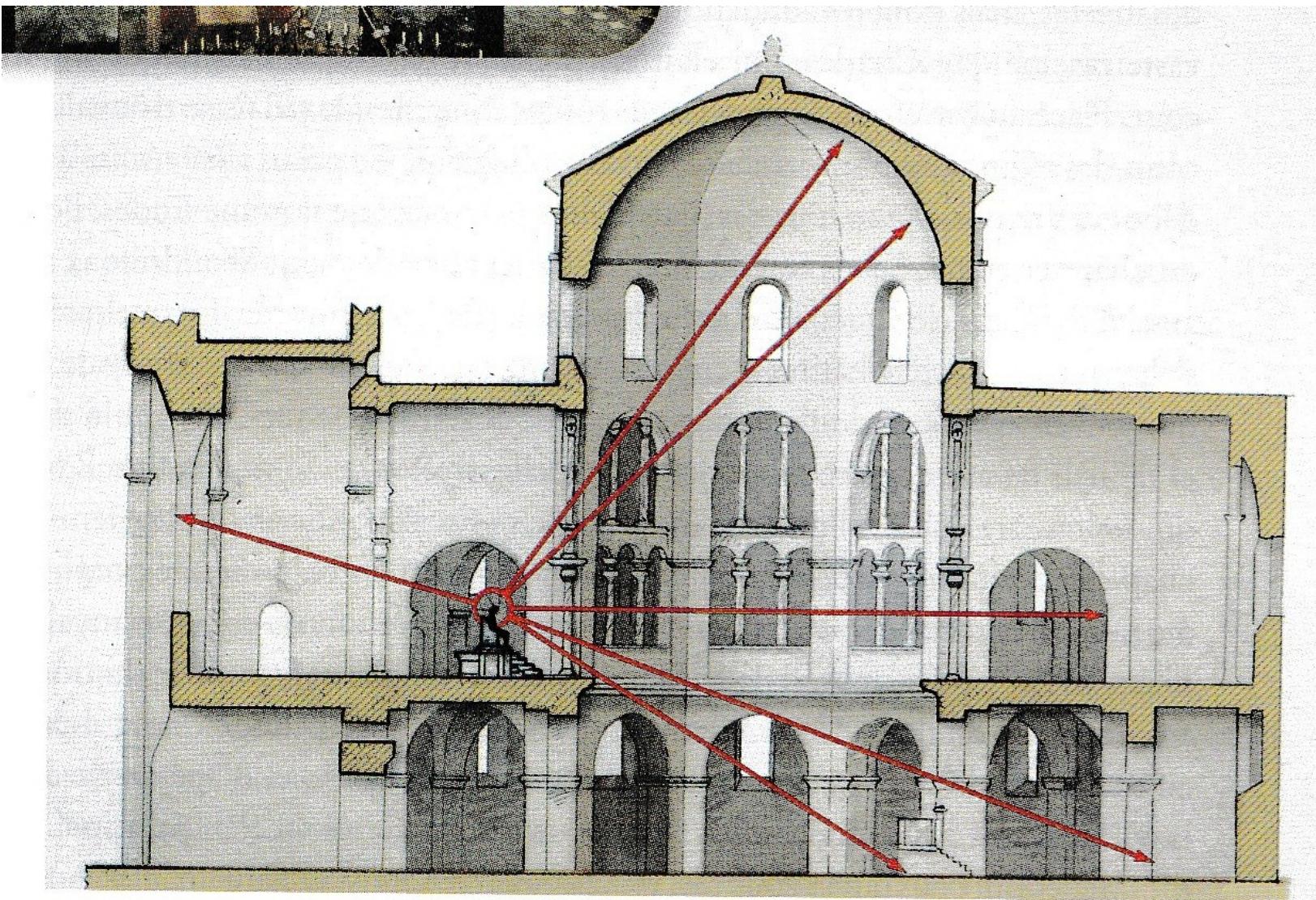
B- Les sources matérielles : les
comprendre sans l'aide d'un
mode d'emploi.

*Les sources matérielles,
un type de sources en
plein essor grâce à
l'archéologie...*

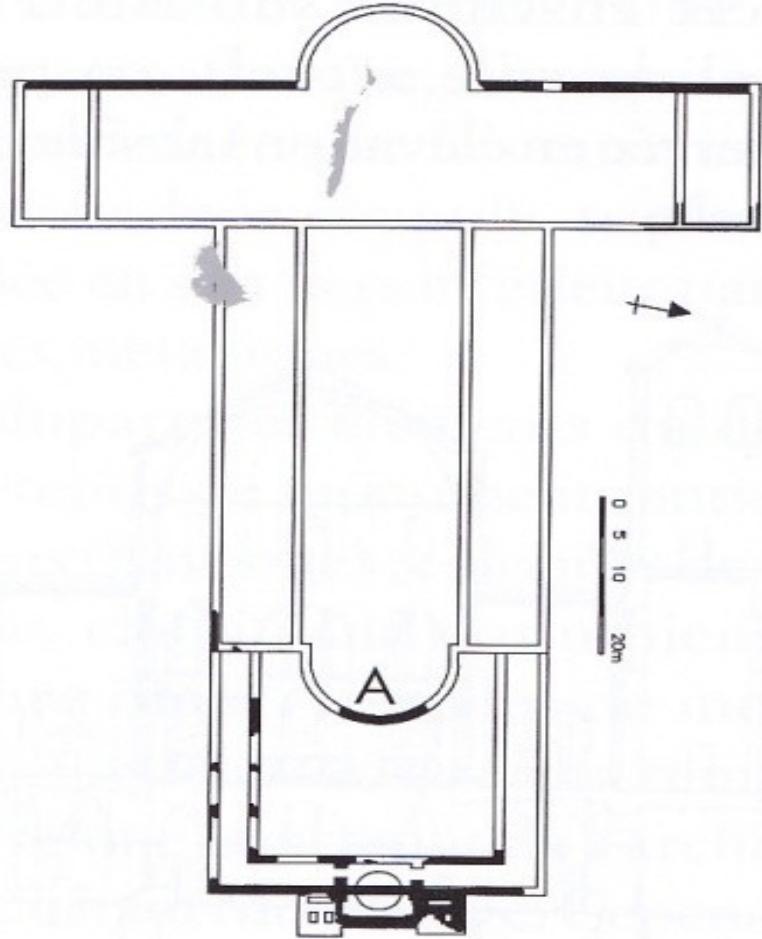
*... mais très difficiles à
interpréter !*

L'ensemble palatial d'Aix-la-Chapelle (vers 790).

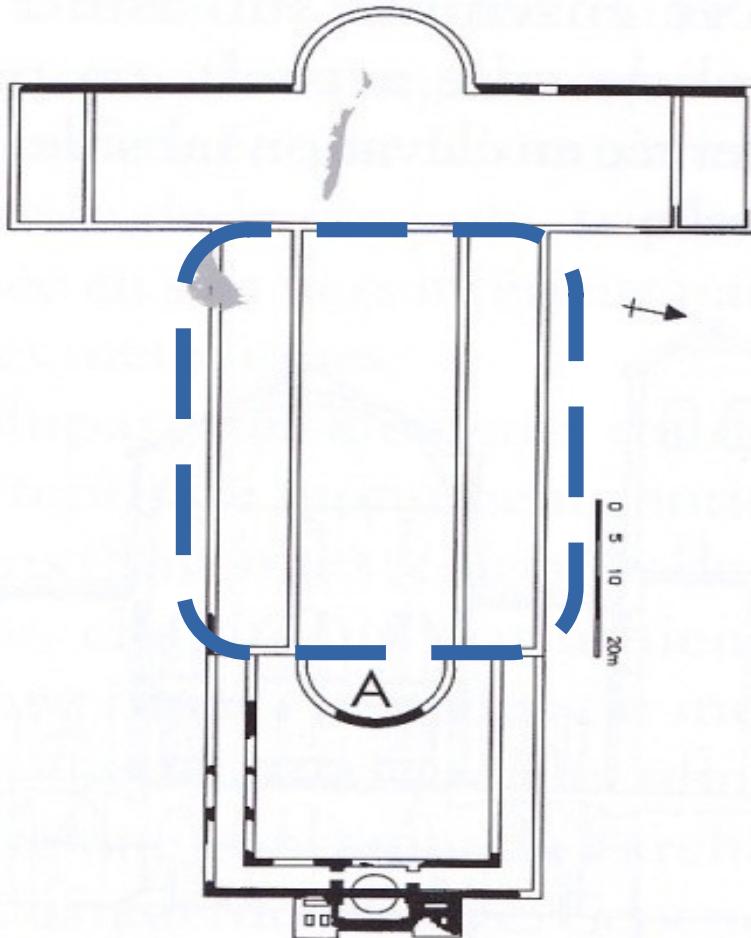




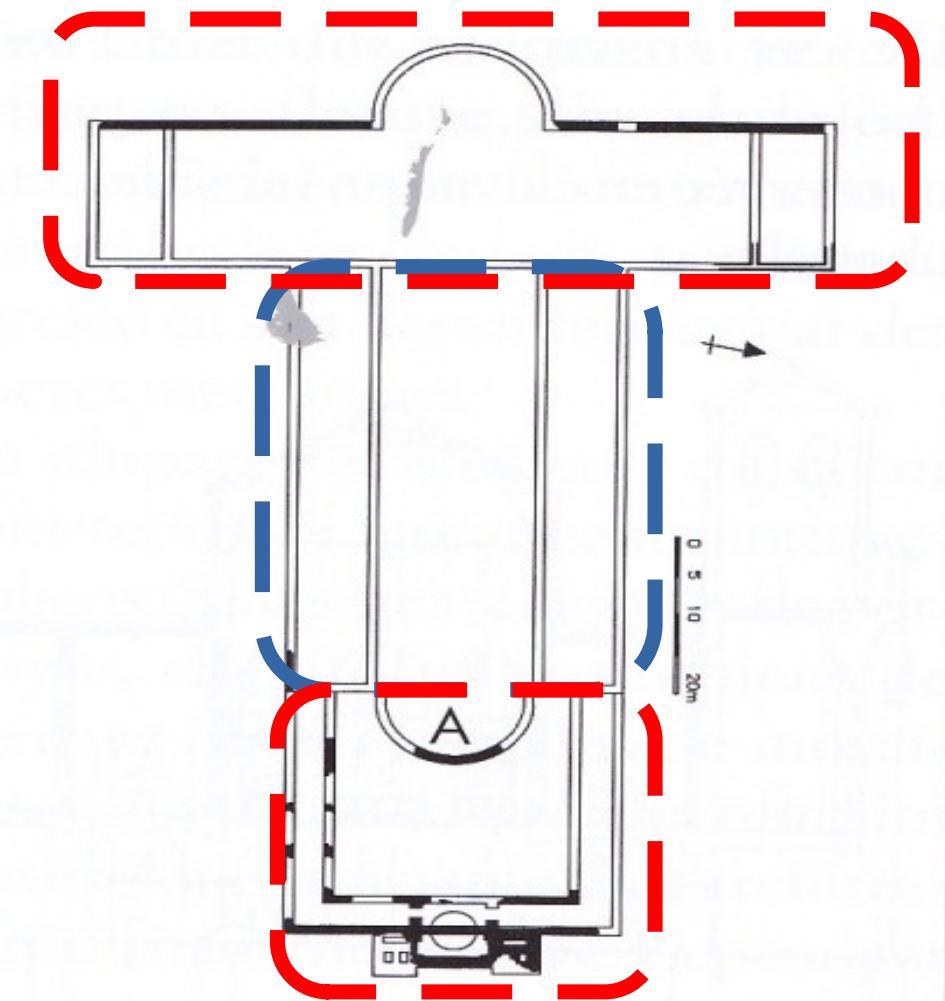
Un art carolingien ?



Plan de l'abbatiale
de Fulda (Hesse), 791-819.
A. Abside secondaire.

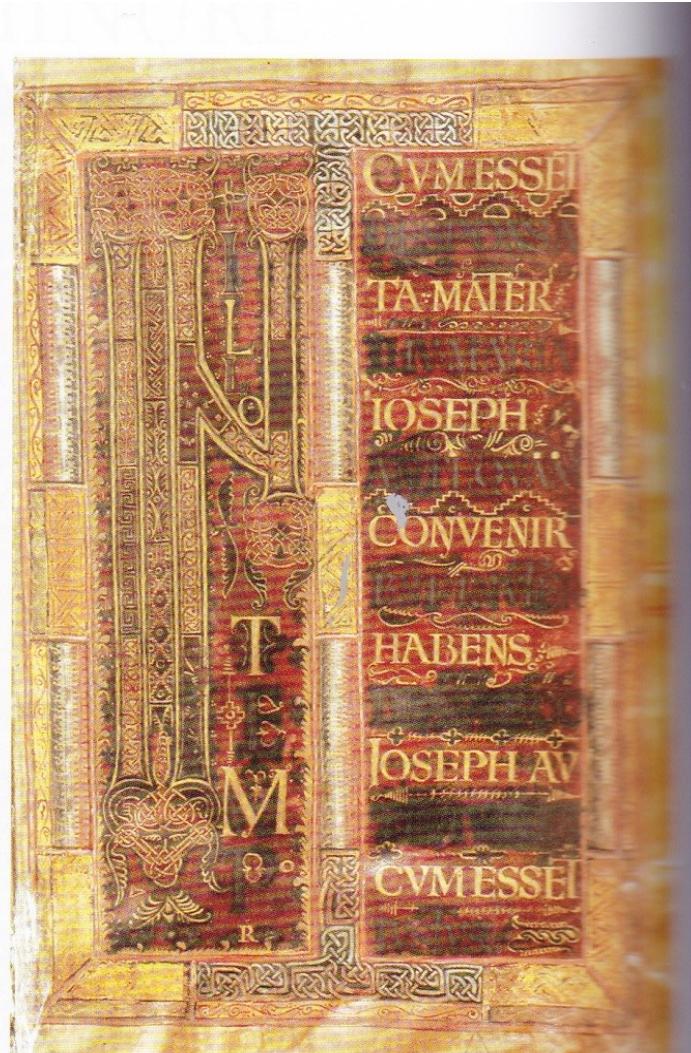
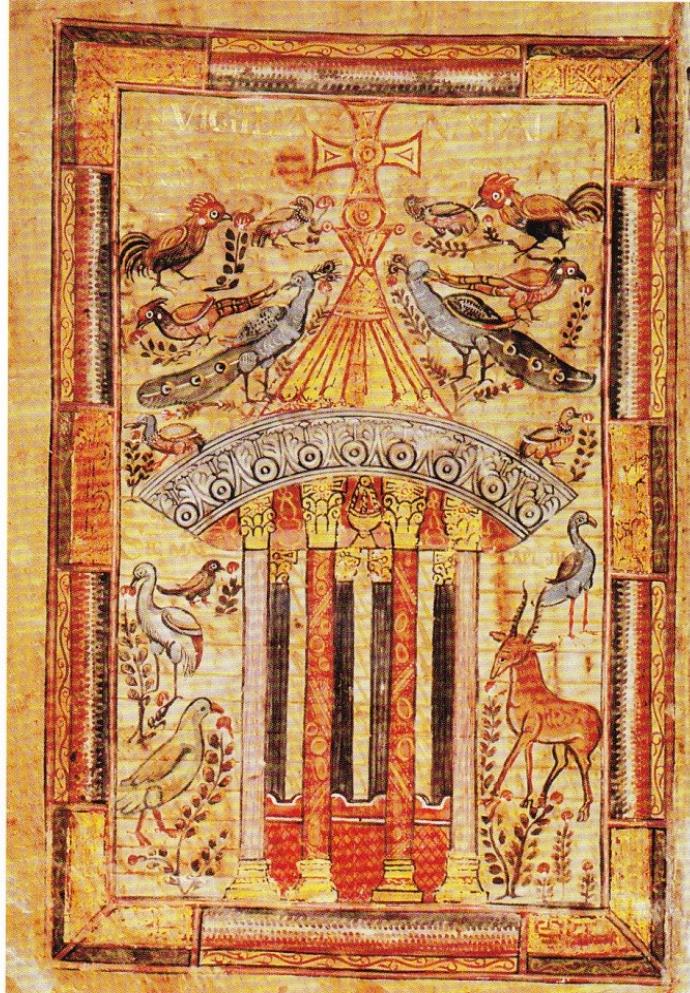


Plan de l'abbatiale
de Fulda (Hesse), 791-819.
A. Abside secondaire.



Plan de l'abbatiale
de Fulda (Hesse), 791-819.
A. Abside secondaire.

Les « arts mineurs » : statuettes, orfèvrerie, enluminures, etc.



Évangéliaire de Charlemagne, dit de Godescalc : la Fontaine de Vie. Entourage de Charlemagne, 781-783.
Enluminure sur parchemin. Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. nouv. acq. lat. 1203, f° 3v°-4.



=> La
*« Renaissance
carolingienne ».*

Archéologie et sciences.



Le sarcophage antique réemployé pour l'inhumation d'un comte de Toulouse.

II- Des Mérovingiens aux Carolingiens.

A- Les Mérovingiens (481-751) : des « rois fainéants » ?

Grégoire de Tours évoquant l'ancêtre mythique de Clovis :

« Certains prétendent que de sa lignée est sorti le roi Mérovée, de qui Childéric [père de Clovis] fut le fils. »

FREDEGAIRE, *Chronique*.

Lettre de félicitation de Rémi à Clovis en 481/482.

« Au dominus magnificus pour ses mérites, le rex

Clovis, Rémi évêque.

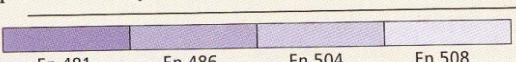
Une grande rumeur (*rumor*) est venue jusqu'à nous :

vous avez hérité du gouvernement de la Belgique

seconde. [...] »



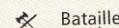
Expansion du royaume de Clovis



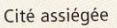
Base de départ des Francs



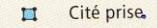
Opérations de Clovis en 507, 508 et 509



Bataille



Cité assiégée



Cité prise

Autres royaumes

----- Frontière des royaumes ariens



Base de départ des Alamans

La Gaule et l'expansion franque sous Clovis (482-511)



Les partages de 511 et 524



Les rois mérovingiens, des rois « fainéants » ?

- 1 « Le roi [mérovingien] n'avait plus, en-dehors de son titre, que la satisfaction de siéger sur son trône, avec sa longue chevelure et sa barbe pendante [...]. Quand il avait à se déplacer, il montait dans une voiture attelée de bœufs, qu'un bouvier conduisait à la mode rustique [...].
- 4 L'administration et toutes les décisions [...] étaient du ressort exclusif du maire du palais »

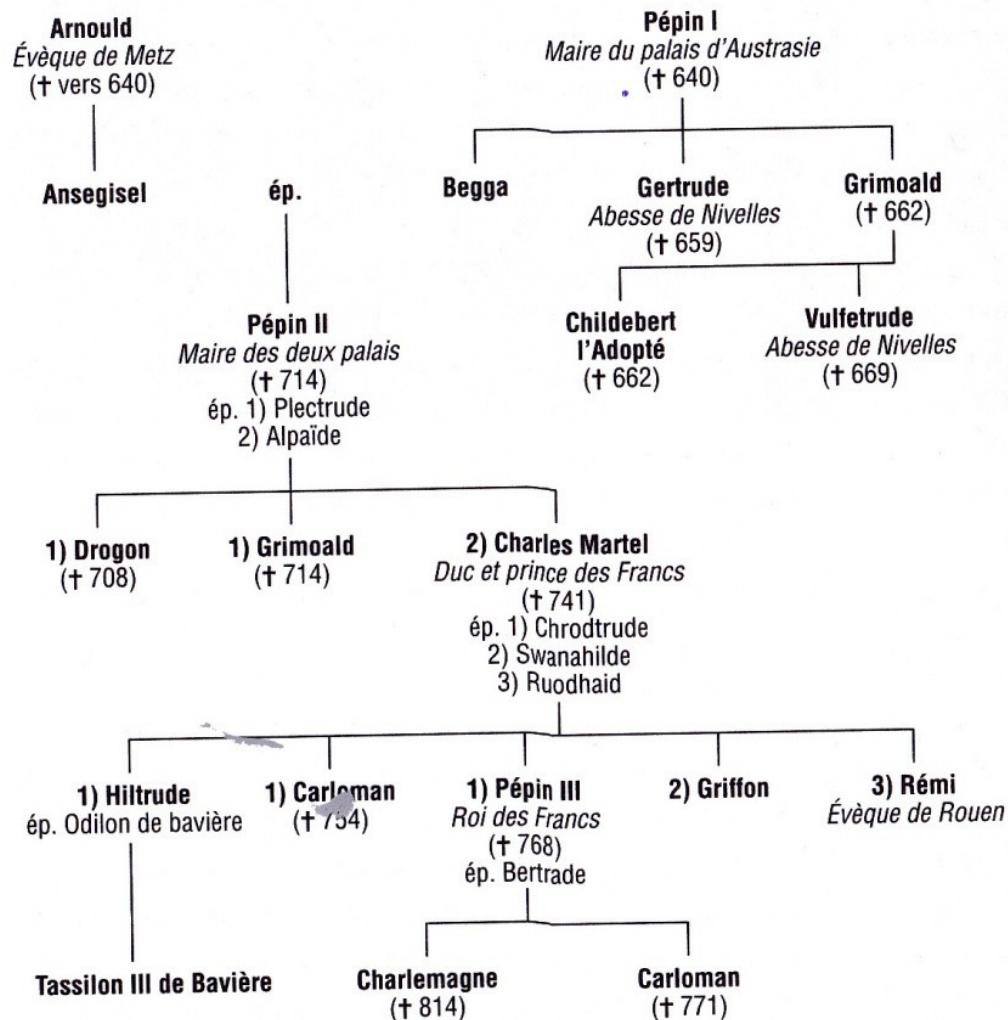
Eginhard, *Vie de Charlemagne*, vers 820/830.

Albert MAIGNAN, *Hommage à Clovis II*, 1883.

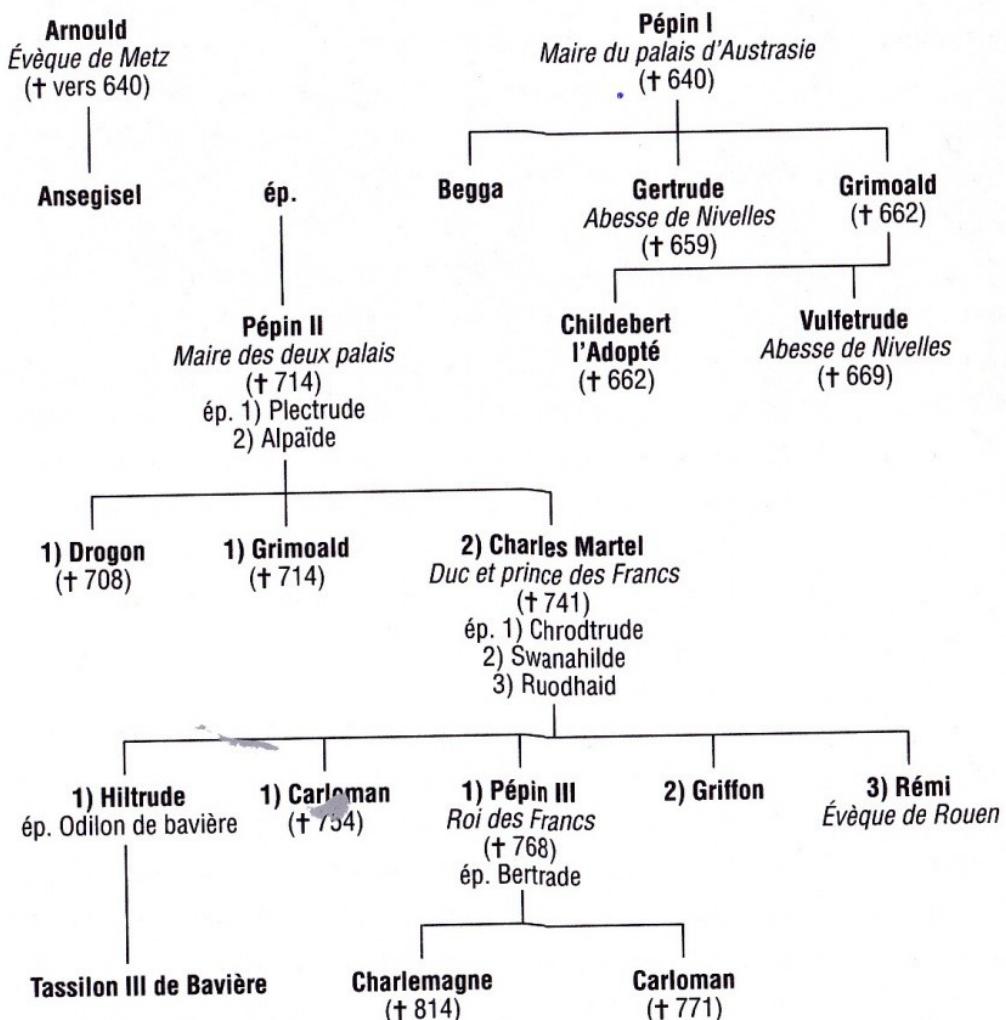


B- Les Carolingiens (751-888) :
quatre mariages et un
enterrement ?

Arbre généalogique des Pippinides



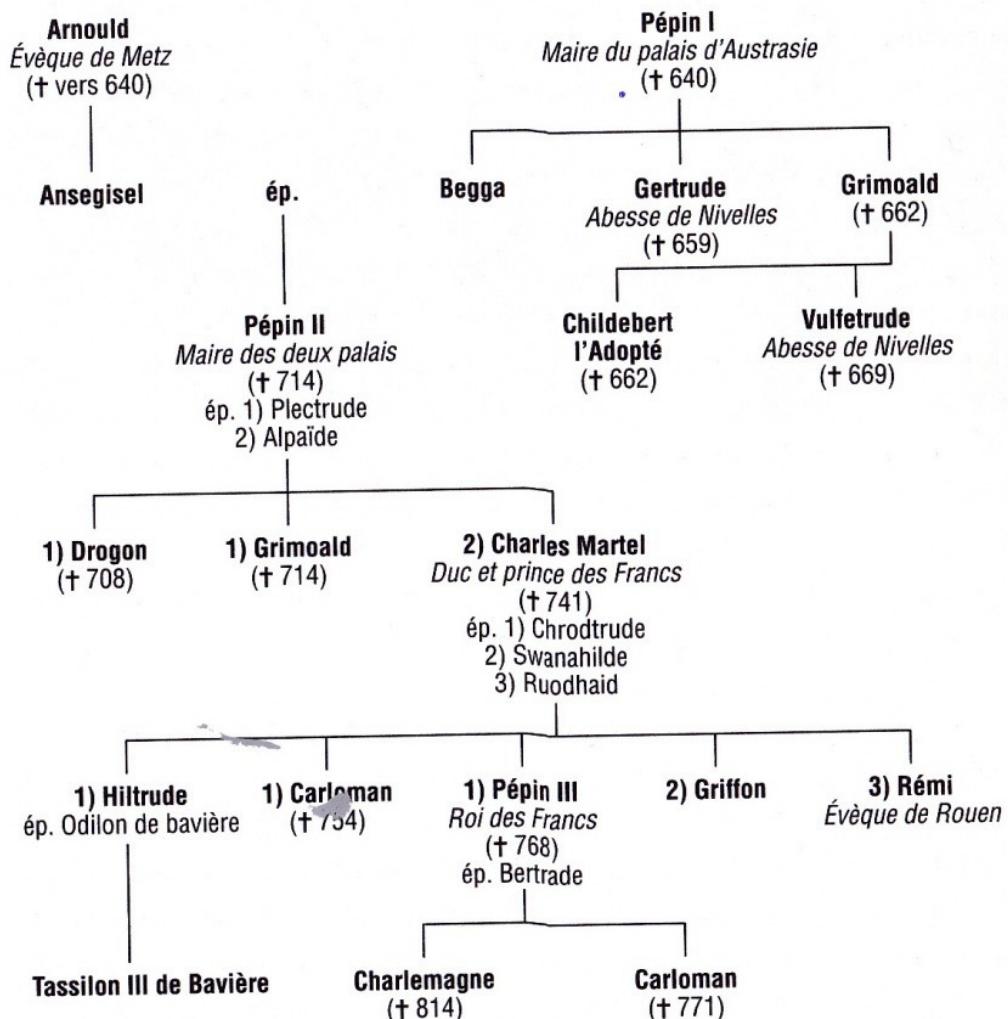
Arbre généalogique des Pippinides



1°) Mi-VII^e siècle :
 « mariage » entre les lignées aristocratiques des *Arnulfi* et des *Pippini*.
 = Pépin II maire des deux *regna* en 687.

L'arbre généalogique des Pippinides permet de démontrer les mécanismes de la montée en puissance des grandes familles de l'aristocratie franque entre le milieu du VII^e siècle et le milieu du VIII^e siècle.

Arbre généalogique des Pippinides

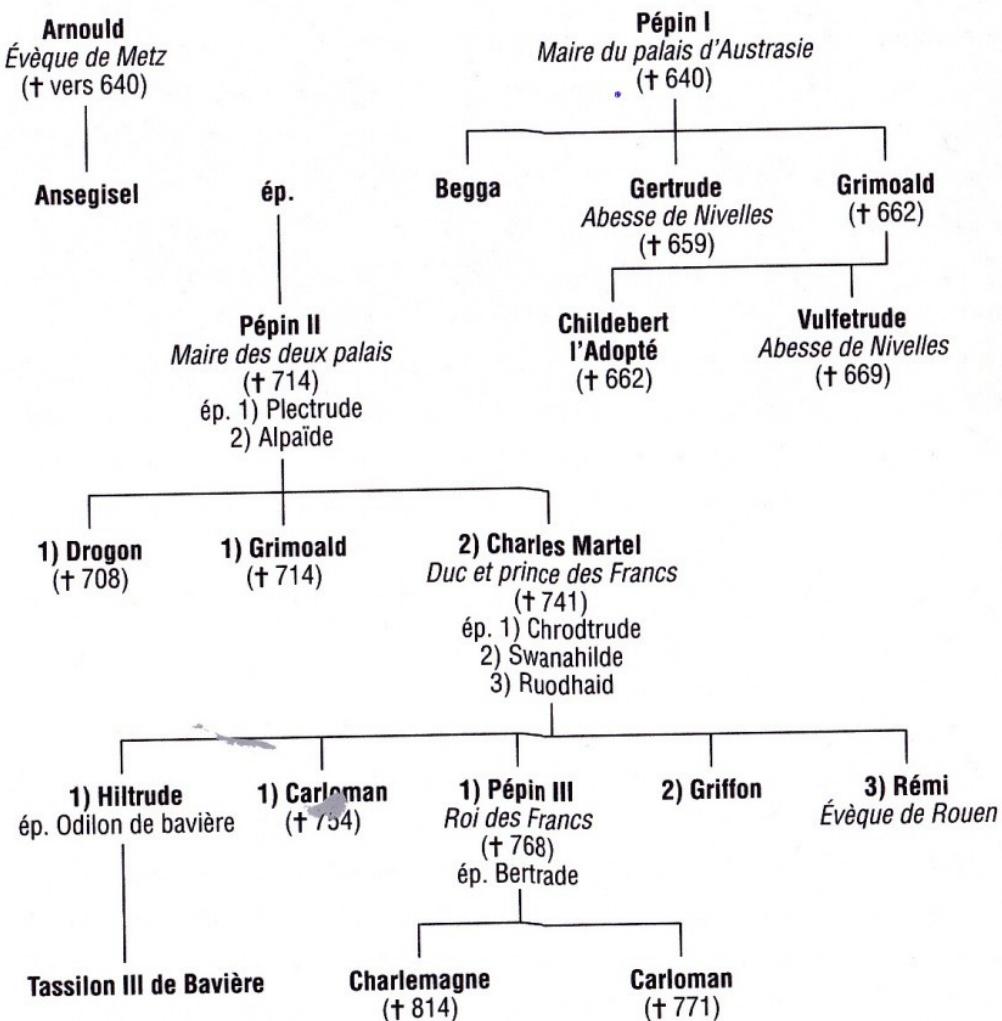


L'arbre généalogique des Pippinides permet de démontrer les mécanismes de la montée en puissance des grandes familles de l'aristocratie franque entre le milieu du VII^e siècle et le milieu du VIII^e siècle.

1°) Mi-VII^e siècle :
 « mariage » entre les lignées aristocratiques des *Arnulfi* et des *Pippini*.
 = Pépin II maire des deux regna en 687.

2°) 732 : « mariage » des Pippinides avec l'armée.
 = Charles Martel s'impose militairement dans le royaume des Francs. (=> « Duc et prince des Francs »).

Arbre généalogique des Pippinides



1°) Mi-VIII^e siècle : « mariage » entre les lignées aristocratiques des *Arnulfi* et des *Pippini*.

= Pépin II maire des deux *regna* en 687.

2°) 732 : « mariage » des Pippinides avec l'armée.

= Charles Martel s'impose militairement dans le royaume des Francs. (=> « Duc et prince des Francs »).

3°) 751 : « mariage » des Pippinides avec l'Église.

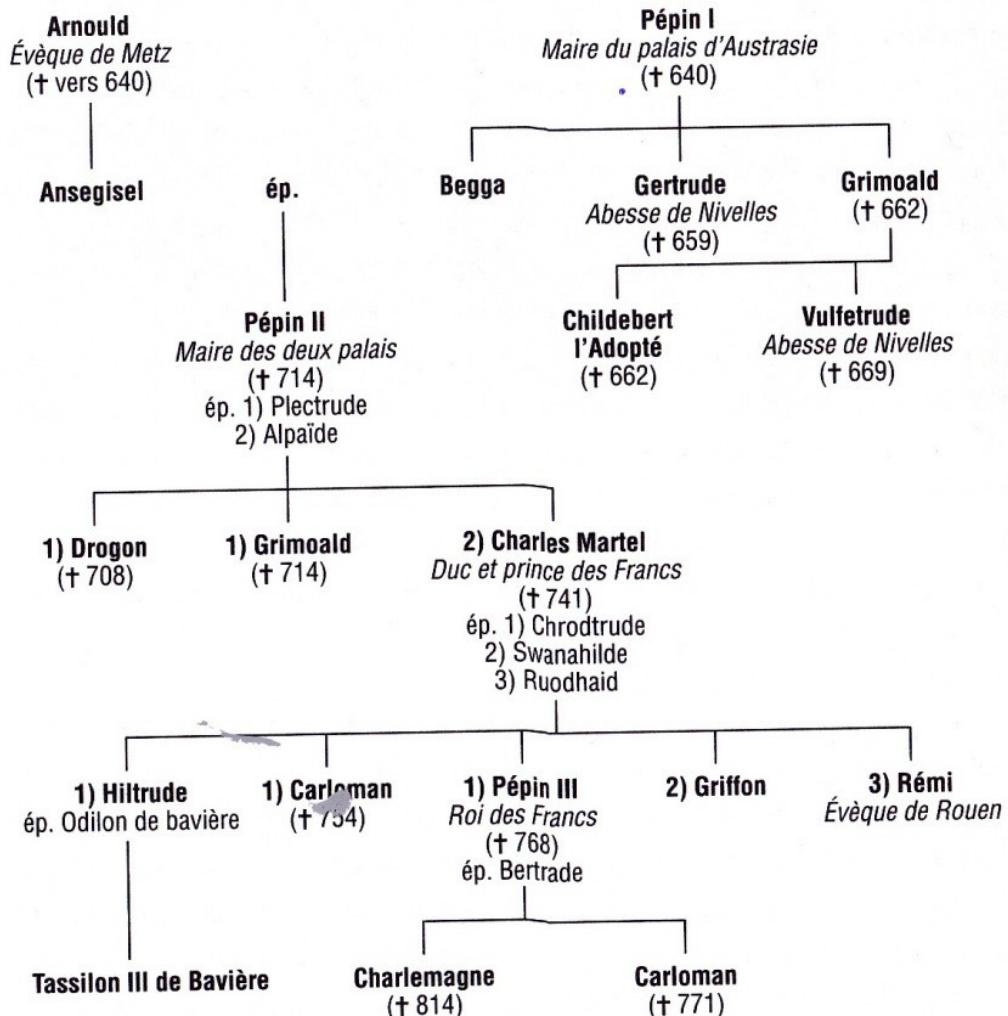
= Le pape soutient le coup d'État de Pépin le Bref, 1^{er} roi carolingien.

Le 1er sacre de Pépin le Bref selon les *Annales royales* rédigées vers l'an 800.

« (749) – Burchard, évêque de Wurzbourg, et Fulrard, chapelain, furent envoyés auprès du pape Zacharie, pour lui poser la question, au sujet des rois qui, à cette époque en France, n’avaient aucune autorité royale, si cela était bien ou non. **Et le pape Zacharie fit savoir à Pépin qu’il valait mieux que fût appelé roi celui qui en avait la puissance, plutôt que celui qui était dénué du pouvoir royal** ; pour que l’ordre ne fût pas troublé, il ordonna par autorité apostolique de faire Pépin roi.

(750) – **Pépin suivant l’usage des Francs fut élu roi, oint par la main de l’archevêque Boniface de sainte mémoire et élevé au trône par les Francs à Soissons.** Quant à Childéric, appelé faux roi, il fut tonsuré et envoyé dans un monastère.

Arbre généalogique des Pippinides

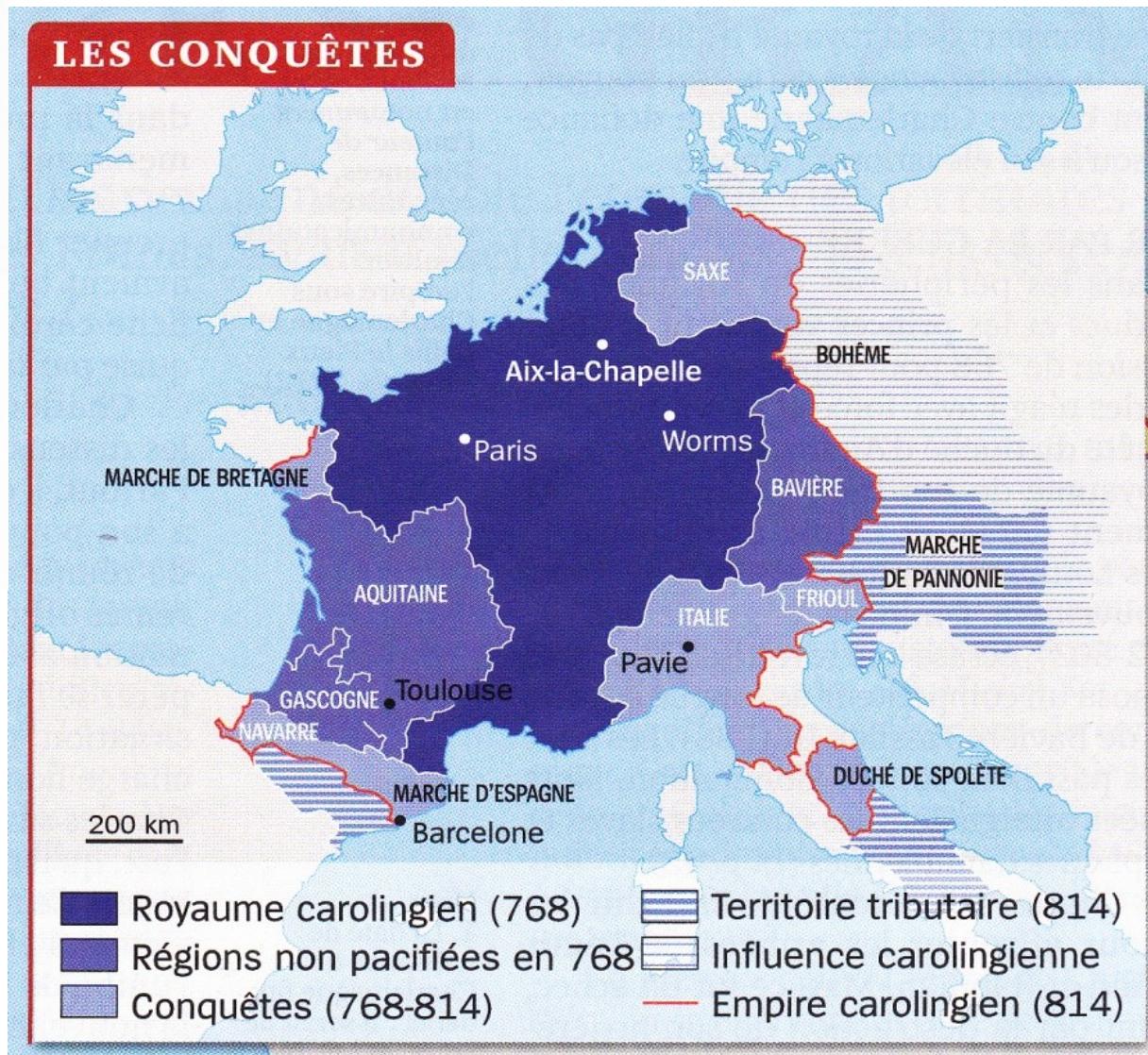


4°) 25 décembre 800 : « mariage » des Carolingiens avec l'« Empire romain ». = Charlemagne, « empereur d'Occident ».

L'arbre généalogique des Pippinides permet de démontrer les mécanismes de la montée en puissance des grandes familles de l'aristocratie franque entre le milieu du VII^e siècle et le milieu du VIII^e siècle.

« Vint le jour de Noël où le pape, de ses propres mains, couronna Charlemagne d'une très précieuse couronne. Alors l'ensemble des fidèles romains, voyant combien il avait défendu et aimé la Sainte Église romaine, poussèrent d'une voix unanime acclamation : « **à Charles très pieux auguste par Dieu couronné grand et pacifique empereur, vie et victoire.** » Ceci fut dit trois fois. Tout de suite après, le très saint Pontife oignit d'huile sainte le roi Charles, son très excellent fils. »

Liber Pontificalis, 800 apr. J.-C.



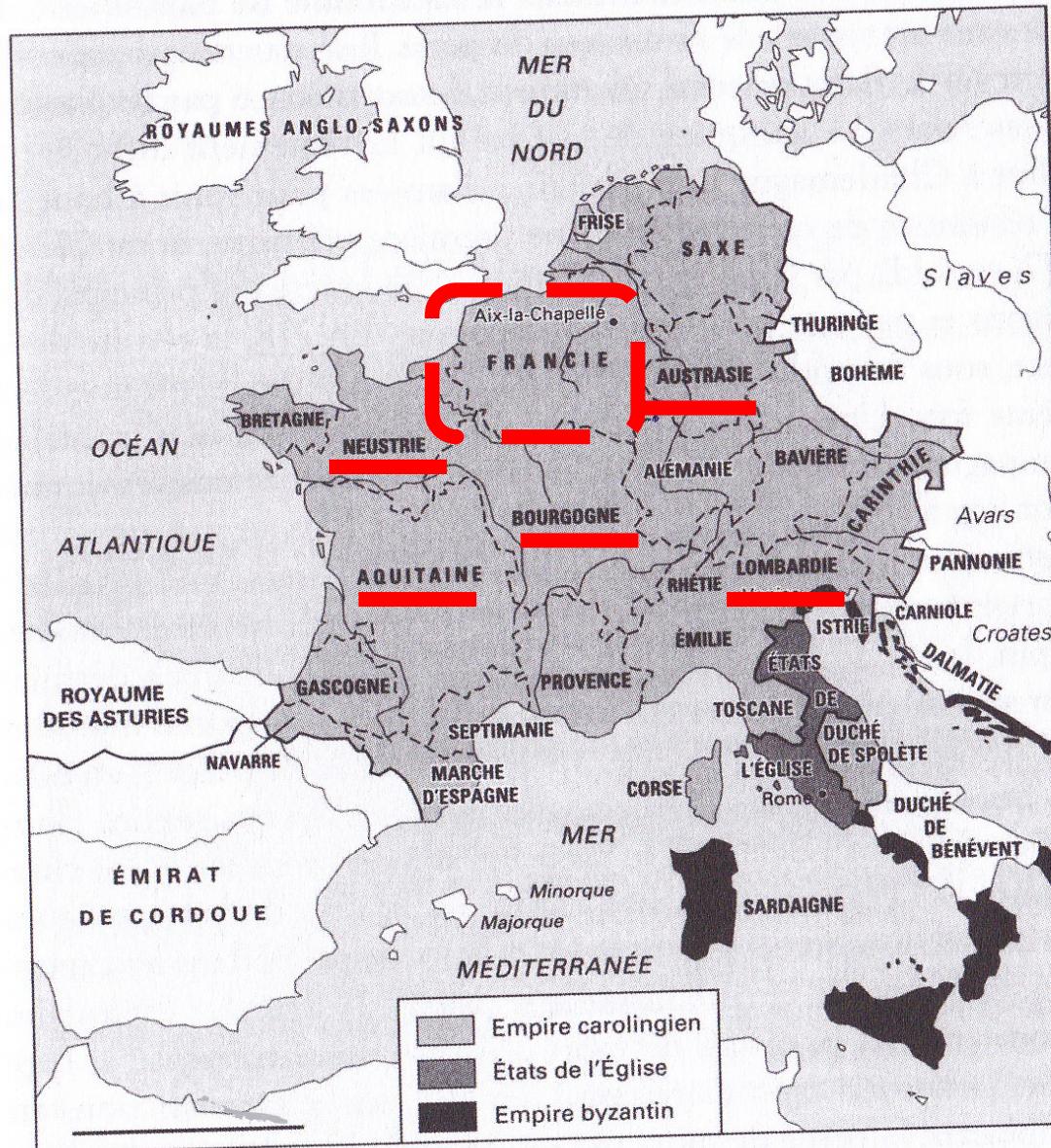
L'Empire carolingien à la mort de Charlemagne (814)



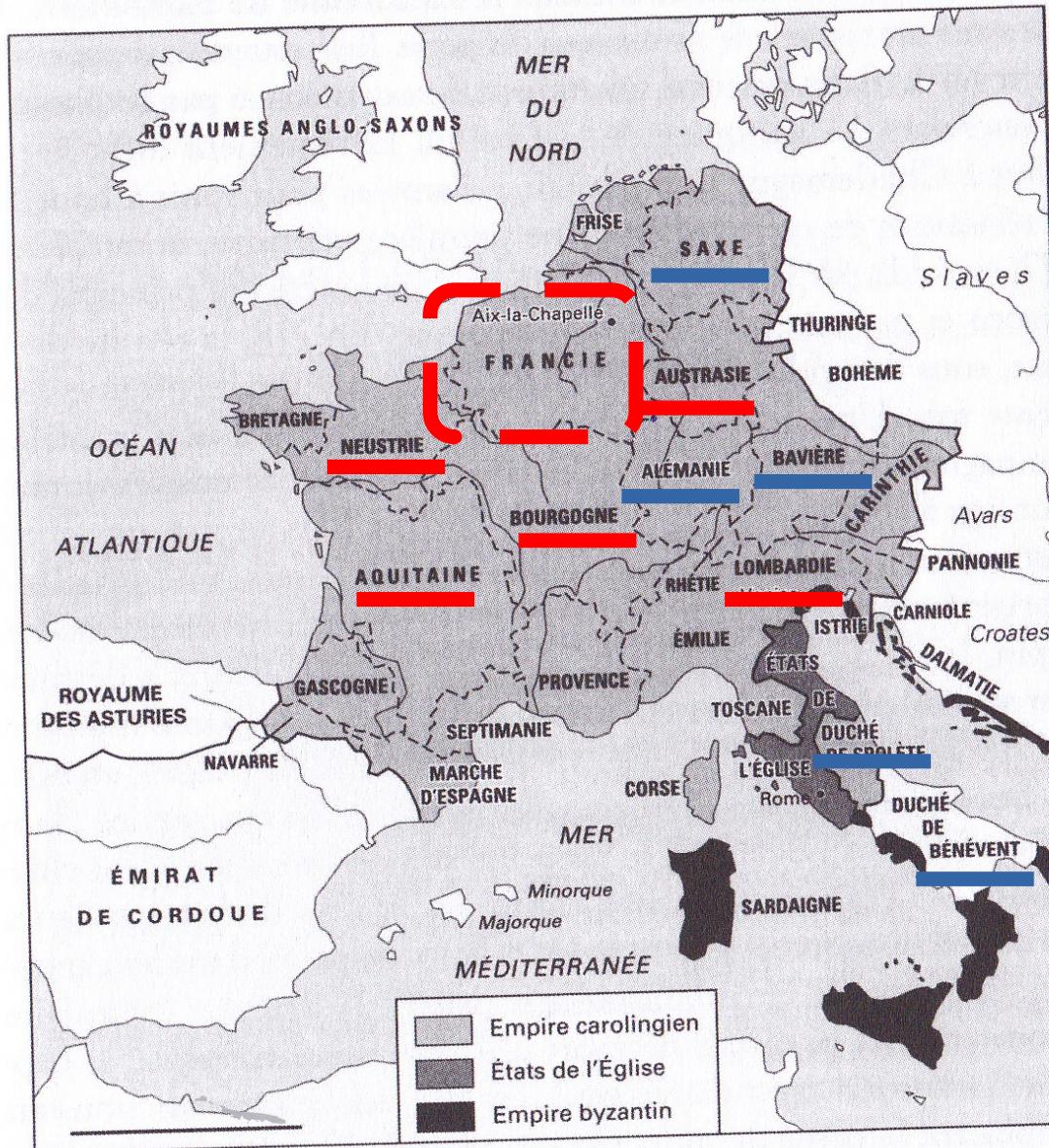
L'Empire carolingien à la mort de Charlemagne (814)



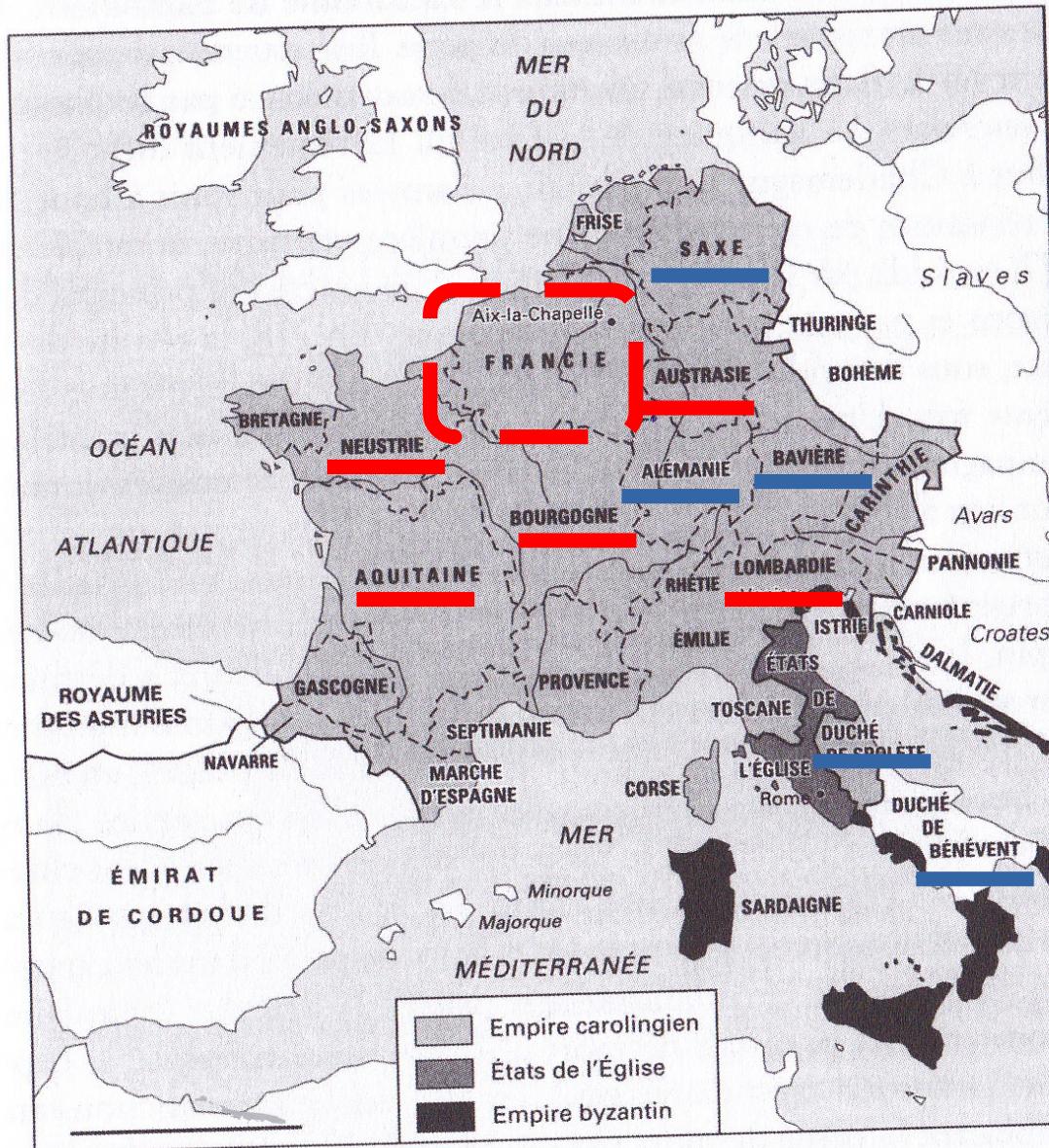
L'Empire carolingien à la mort de Charlemagne (814)



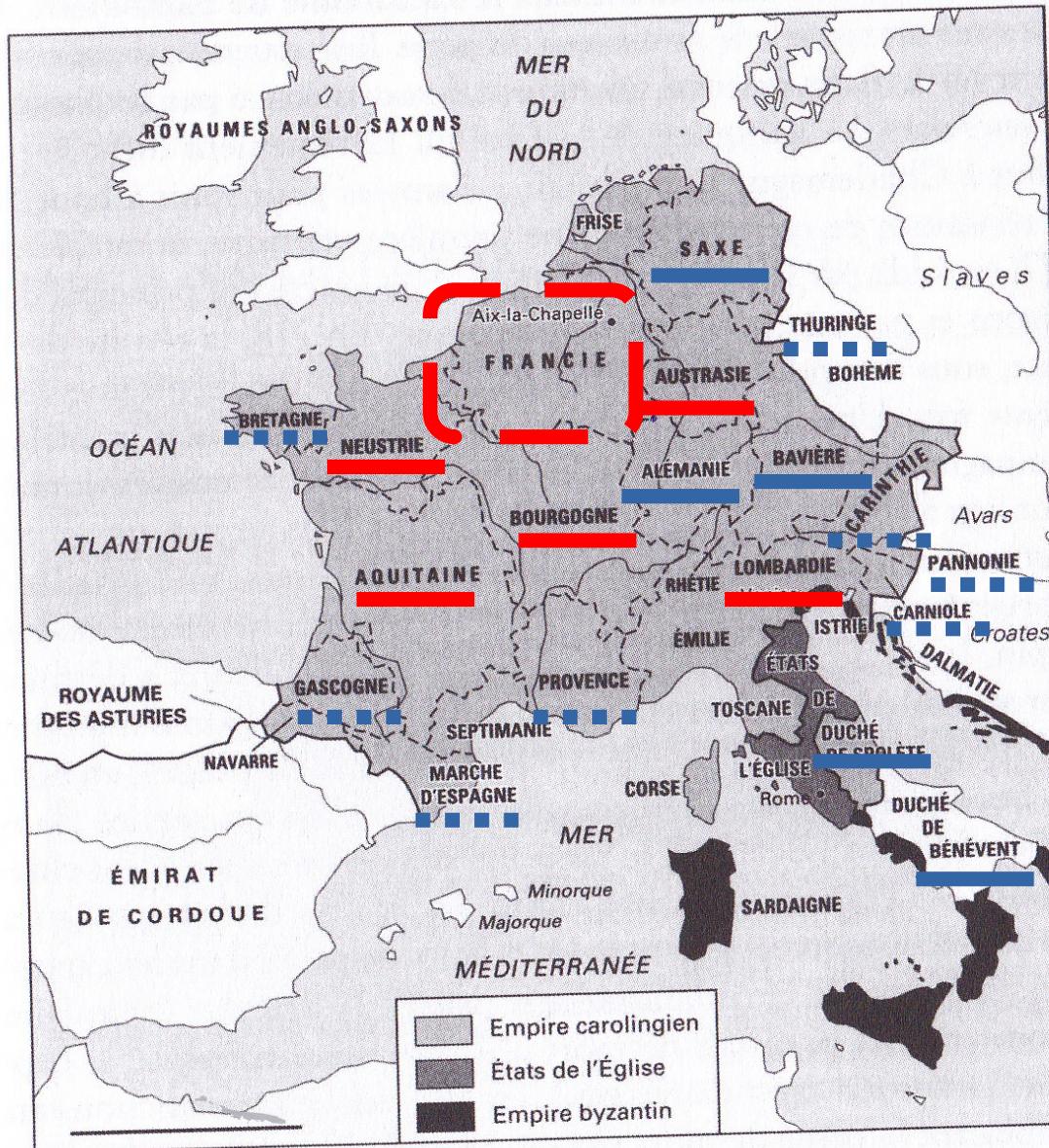
L'Empire carolingien à la mort de Charlemagne (814)



L'Empire carolingien à la mort de Charlemagne (814)



L'Empire carolingien à la mort de Charlemagne (814)



=> A partir de
830,
*l'effondrement
du pouvoir des
Carolingiens...*

Le partage de Verdun en 843

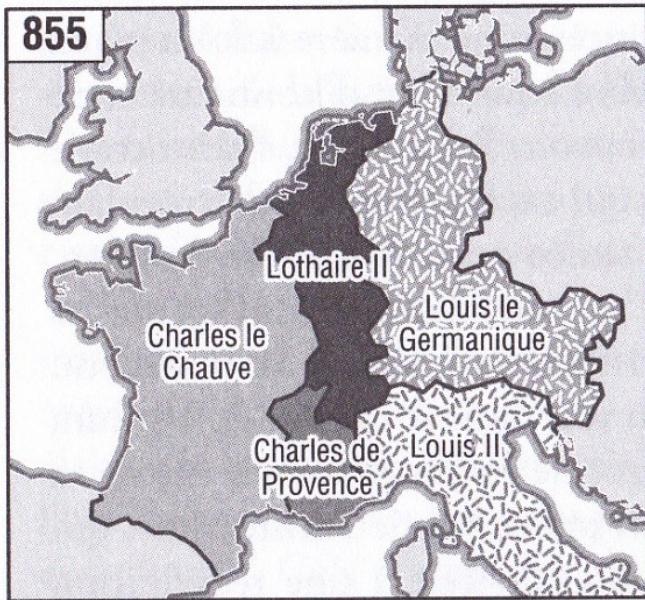


Le monde Carolingien

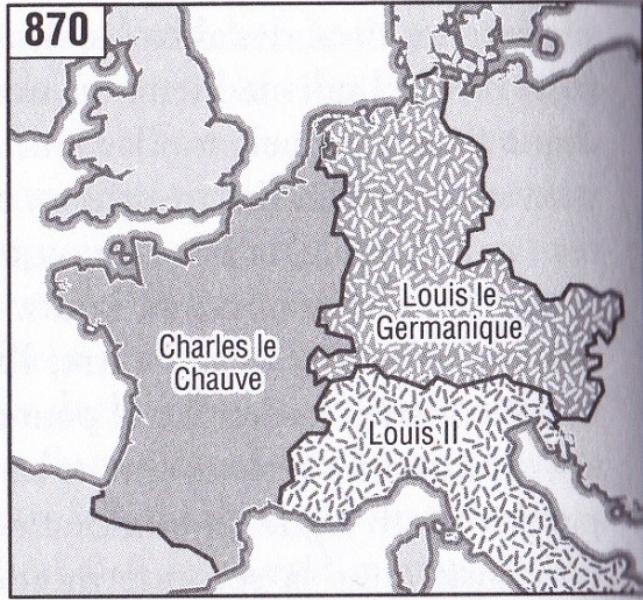
- Francie occidentale
- Lotharingie
- Francie orientale

- Monde byzantin
- Monde musulman

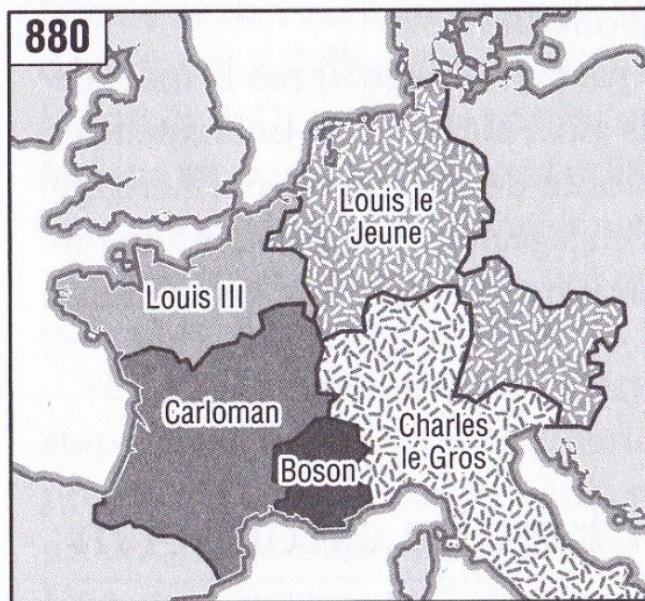
855



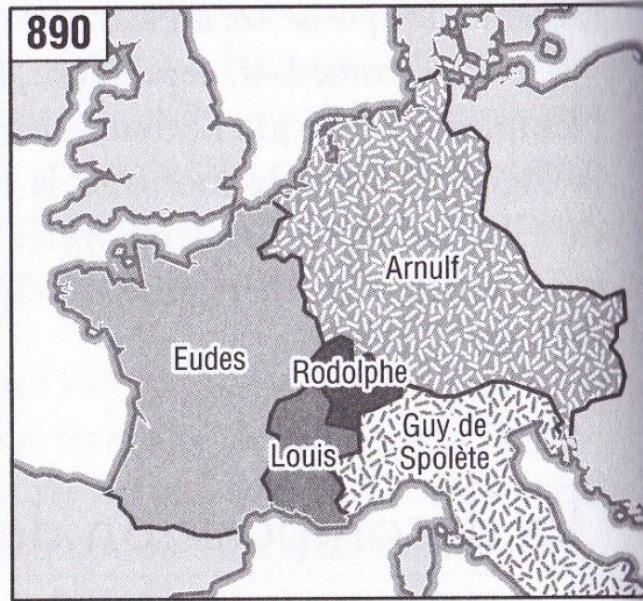
870



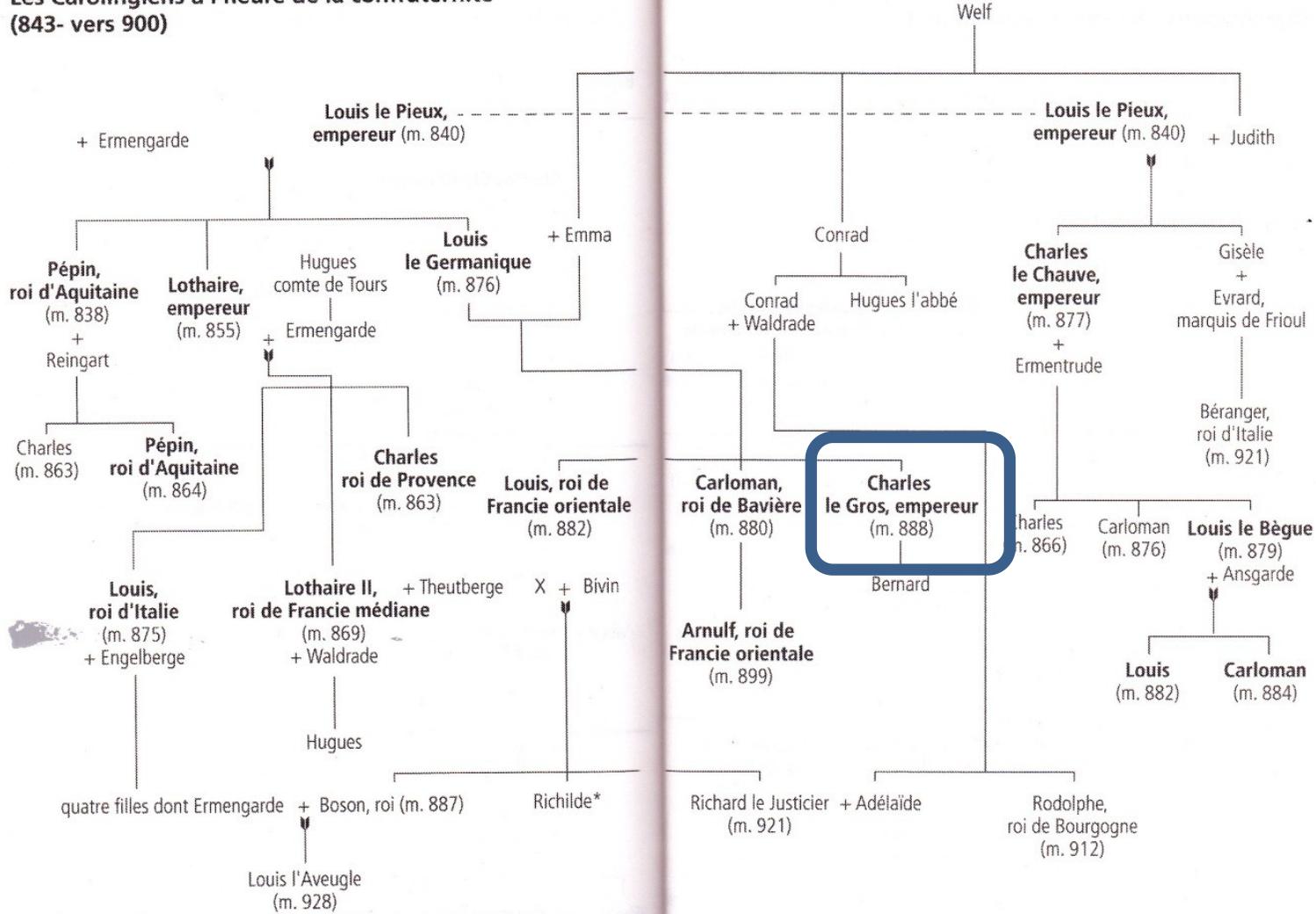
880



890



**Les Carolingiens à l'heure de la confraternité
(843- vers 900)**

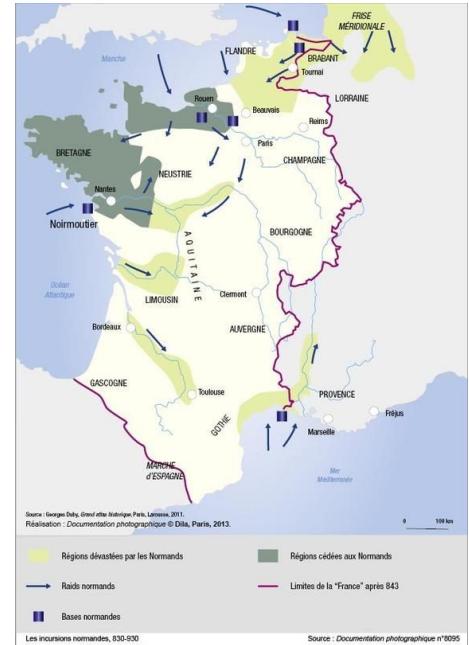


* Richilde, sœur de Boson, est la deuxième épouse de Charles le Chauve.

Les Vikings selon Ermentaire de Noirmoutier :

- 1 [...] Les Normands causèrent de grandes inquiétudes par leurs subites irruptions dans Noirmoutier. Ces Barbares s'abattaient souvent sur le port de l'île, se conduisaient comme des gens féroces et dévastaient tout. Les habitants préféraient s'enfuir plutôt que de courir le risque de l'extermination suivant l'exemple de leur seigneur. [...]
- 5 L'abbé Hilbod [de l'abbaye de Noirmoutier], voyant que les incursions des Normands ne cessaient de se répéter, et que le camp retranché qu'il avait construit dans l'île de Noirmoutier n'éloignait pas cette perfide nation, résolut, avec l'assentiment de ses religieux, d'aller trouver Pépin, le roi d'Aquitaine [petit-fils de Charlemagne] [...] Alors le roi et sa cour, réunis en
- 9 plaid, jugèrent qu'il leur était impossible de repousser cet ennemi au moyen d'une armée. »

Translation et miracles de St Philibert (rédigé vers 850).



Les vikings et la chute des Carolingiens.

1 [...] C'est l'empereur Charles [le Gros] accompagné d'une troupe nombreuse de langues diverses. [...] Charles accorda aux Barbares de se rendre dans le pays de Sens, et leur donna 700 livres d'argent sous condition de regagner au mois de mars leurs royaumes maudits. A ce moment, le monde se trouvait dans les glaces de novembre. Après quoi, Charles s'en alla,, il ne
5 devait pas tarder à mourir [...].

Sur le champs, Eudes, aux applaudissements du peuple de francie qui lui était favorable, obtint
7 le titre de roi et la puissance royale. [...]

ABBON, *Le siège de Paris par les Normands*, rédigé v.8888/890.

**Conclusion : quand
l'Histoire fait date.**

- 1°) D'une grande lignée d'aristocrates (les Pippinides) à une dynastie royale (les Carolingiens).
- 2°) Un coup d'État en 751 qui fait du *regnum Francorum* la grande puissance du « premier Moyen-Age ».



Les conquêtes de Charlemagne (768-814)

3°) Mais une puissance carolingienne à relativiser...

=> Vidéo : *Quand l'histoire fait date*. « 751 : les Arabes s'arrêtent à Talas » (Arte, 27', 2020) :

<https://www.arte.tv/fr/videos/086127-009-A/quand-l-histoire-fait-dates/>

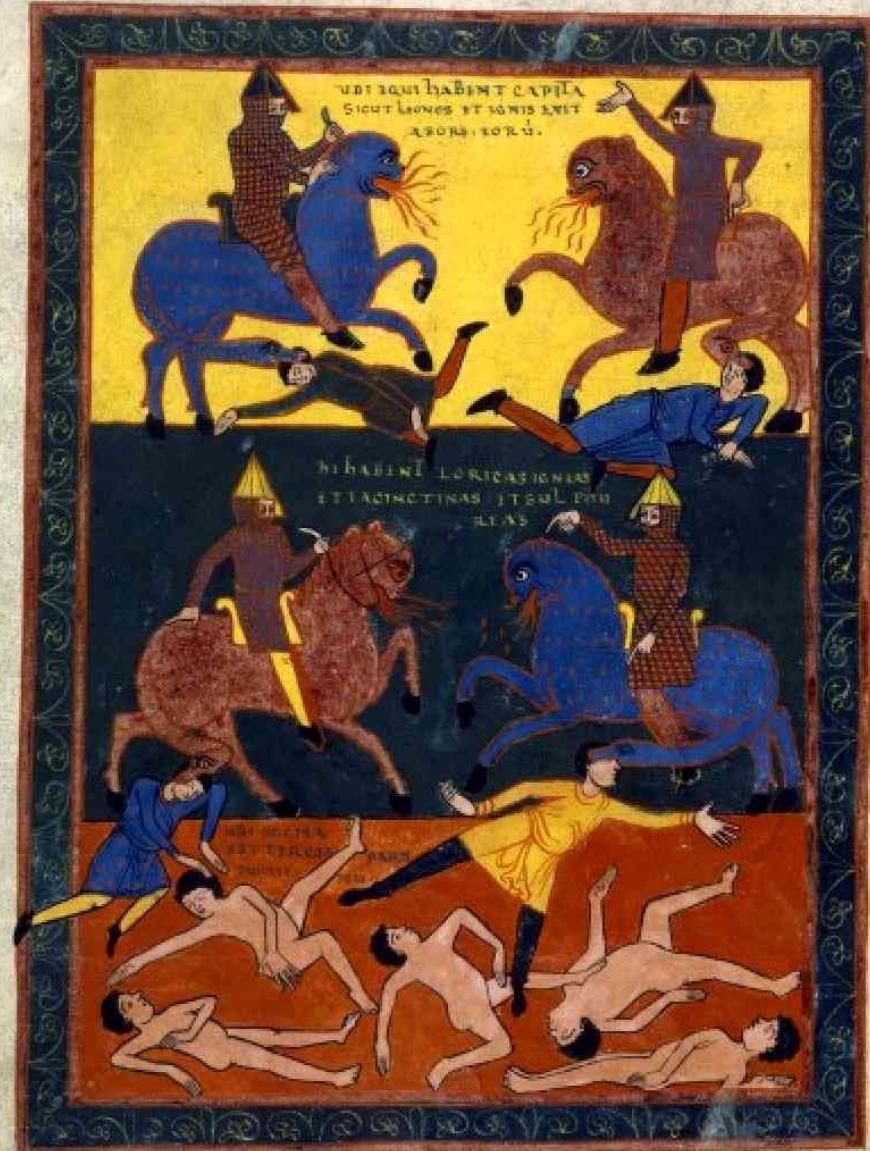
Répondre aux questions suivantes :

- 1- La bataille de Poitiers en 732 est-elle un événement majeur pour les Francs ? Pour les musulmans ?
- 2- Que se passe-t-il à talas en 751 ?
- 3- Quel événement majeur pour le monde carolingien a lieu la même année ?
- 4- A la suite de Talas quels sont les 6 souverains soumis au calife musulman si on en croit les fresques de Qusayr 'Amra ?
- 5- Comment l'islam se diffuse-t-il dans l'espace turc après Talas ?





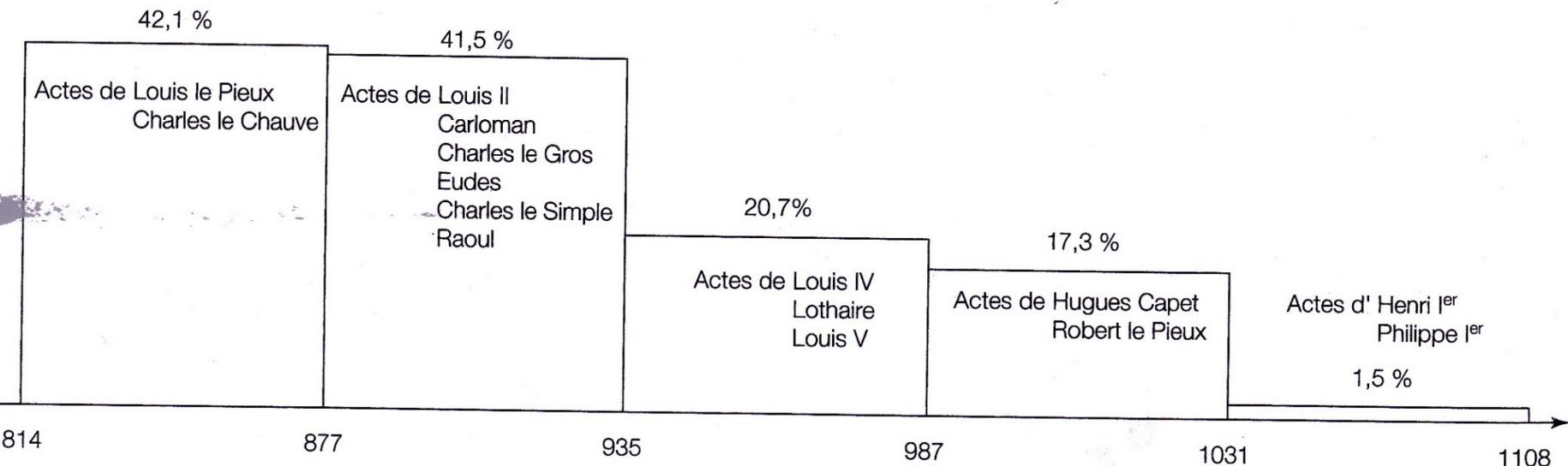
Date	Événement
868	comète, inondation famine en Gaule et en Espagne
870	atmosphère teintée de sang à Mayence, dans le sud de l'Allemagne
872	grêle durant l'été, foudre incendiaire, séisme en Italie
873	famine en Italie et Germanie, invasion de l'empereur Louis II de Bavière dans le <i>pagus</i> de Brescia
874	hiver rude, famine et épidémie : « presque tous moururent »
875	comète
877	fièvre « italienne » et maladie des yeux dans l'armée de Carloman
878	éclipse de lune et éclipse de soleil, peste bactérienne inexplicable des chiens
880	hiver rude, stérilité du sol et pénurie de tout
881	hiver long, famine
882	comète « prédisant par son apparition l'événement » : la mort de Louis III.



Les Annales Mosellanes pour l'année 792:

« La famine qui commença l'année précédentes s'accrût tellement qu'elle poussa les hommes, non seulement à se nourrir de choses immondes, mais [...] à manger d'autres hommes, les frères à manger leurs frères, les mères à manger leurs fils. »

Pourcentage du nombre des mentions de mancipia par rapport au nombre des actes royaux



Héribert 1^{er} d'Auxerre (971-997), un évêque grand seigneur.

« Comme nous l'avons dit plus haut, tirant profit de la pompe séculière, Héribert se livrait plus que de raison à de larges distributions aux hommes d'armes, tels les comtes Eudes de Chartres et Héribert de Troyes, afin de se les soumettre en reconnaissance de bénéfices. Dans son propre diocèse enfin, sans y être forcé par la crainte d'une attaque mais, ce qui est pire, séduit par les plaisirs de la chasse, il fortifia solidement deux châteaux [...]; et il disait que ces châteaux seraient pour très longtemps destinés autant à la protection de l'Eglise qui lui était confiée qu'à celle du comté. »

Geste des évêques d'Auxerre.

